

Haute Ecole Pédagogique – BEJUNE



# Harcèlement en classe

## Perception du phénomène et moyens d'intervention de l'enseignant

---

Formation secondaire (Filière A)

Mémoire de master de **Pelluet Océane**

Sous la direction de **Gerber Pierre-Yves**

Bienne, mai 2015



# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des illustrations</b> .....	<b>iv</b>
<b>Liste des annexes</b> .....	<b>iv</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 -Problématique</b> .....	<b>3</b>
1.1. Définition et importance de l'objet de recherche .....	3
1.2. Etat des connaissances liées au thème .....	6
1.2.1. La violence à l'école chez les adolescents .....	6
1.2.2. Le harcèlement .....	8
1.2.3. Les effets du harcèlement .....	12
1.3. Le rôle des enseignants.....	13
1.4. Enjeux et objectifs de la recherche .....	17
<b>Chapitre 2 -Méthodologie</b> .....	<b>19</b>
2.1. Les fondements méthodologiques .....	19
2.2. La nature du corpus.....	20
2.2.1. Questionnaire.....	20
2.2.1.1. Déroulement .....	24
2.2.2. Entretiens semi-directifs .....	25
2.3. Méthodes de recueil et d'analyse de données .....	27
<b>Chapitre 3 -Analyse</b> .....	<b>28</b>
3.1. Le ressenti du harcèlement scolaire.....	29
3.1.1. Perception du phénomène .....	29
3.1.2. Le contexte classe: « Serait-ce différent ailleurs? ».....	32
3.1.2.1. Un profil type ? .....	32
3.1.2.2. L'espace classe .....	34
3.1.3. L'espace scolaire comme symbole de sécurité.....	35

3.1.4.	L'impact des réseaux sociaux et les bouleversements qu'ils ont engendrés.....	36
3.2.	Le besoin / le devoir d'intervenir .....	37
3.2.1.	Etre responsable .....	37
3.2.1.1.	La situation des maîtres de classe .....	39
3.2.2.	Peurs et risques lors d'interventions.....	40
3.3.	Réactions et interventions.....	41
3.3.1.	Faire comprendre, conscientiser .....	41
3.3.2.	Le dialogue et la relation avec la classe .....	45
3.3.2.1.	Ne pas parler directement au nom de la victime .....	45
3.3.2.2.	Quelques éléments de dialogue.....	46
3.3.3.	La notion de sanction .....	49
3.3.4.	Mettre en place un réseau.....	50
3.3.5.	Les limites .....	53
3.3.6.	Problème résolu ? .....	55
	<b>Conclusion.....</b>	<b>56</b>
	<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>60</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>65</b>

## Remerciements

Je tiens à remercier les personnes suivantes qui m'ont guidée et soutenue tout au long de la réalisation de ce travail :

**Mr Pierre-Yves Gerber**, pour son suivi et ses conseils afin d'aller dans les bonnes directions.

Les **élèves** qui se sont impliqués et qui ont répondu de manière consciencieuse aux questionnaires.

Les **enseignants et à la conseillère médico-éducative** qui ont pris le temps de participer et de contribuer à cette recherche lors des entretiens.

**Mmes Laurence Pelluet, Lise Engelberts et Justine Engelberts, MM Didier Pelluet et Raphaël Joss** pour leur fine relecture et leur aide précieuse.

Mme **Myriam Wisser**, pour sa compréhension et son soutien.

## Liste des illustrations

### Liste des figures

Figure 1 Quelle confiance pour quels acteurs ?.....	14
Figure 2 Vers-qui te tournerais-tu si tu étais victime de harcèlement ? .....	39

### Liste des tableaux

Tableau 1 As-tu déjà subi du harcèlement ?.....	29
Tableau 2 As-tu déjà fait subir du harcèlement ?.....	29
Tableau 3 Mots associés au harcèlement.....	30
Tableau 4 Ceux qui harcèlent/ se font harceler le plus sont :.....	33
Tableau 5 À quel point le harcèlement peut-il générer de la souffrance ?.....	41
Tableau 6 Estimation de la gravité des conséquences .....	42
Tableau 7 L'intervention des enseignants peut-elle résoudre des cas de harcèlement ? .....	55

## Liste des annexes

Annexe 1 Etude HBSC (2010).....	65
Annexe 2 Fiche sur les signaux d'avertissement .....	66
Annexe 3 Fiche sur les mesures à prendre .....	67
Annexe 4 Questionnaire distribué aux élèves.....	68
Annexe 5 Guide d'entretien pour les enseignants.....	71
Annexe 6 Guide d'entretien pour la conseillère médico-éducative .....	74
Annexe 7 Feuille présentée aux enseignants .....	76
Annexe 8 Mots des élèves .....	78
Annexe 9 Règles de vies mises en place par l'enseignant n°3 .....	79

## **Résumé**

Le harcèlement scolaire est un problème récurrent face auquel les enseignants se sentent déstabilisés et souvent démunis. Il n'est donc pas aisé de savoir de quelle manière il faut intervenir et communiquer dans de telles situations. En effet, le harcèlement entre pairs a un réel impact sur le développement et l'apprentissage de l'élève. À partir de ce constat, les questions de recherche sont les suivantes : Quelle est la perception du harcèlement par les élèves et les enseignants au sein d'un cercle scolaire ? Dans l'interaction professeur-élève, de quelle manière doit intervenir l'enseignant lorsqu'il est confronté à des situations de harcèlements au sein de la classe ? Dans cette étude, il s'agira dans un premier temps d'appréhender et de comprendre les apparitions de formes de violence en classe et plus précisément de harcèlement. Dans un deuxième temps, il sera question d'établir le rôle de l'enseignant et les stratégies d'actions pour y remédier.

## **Mots clés**

Harcèlement scolaire (school-bullyng), victimation (néologisme de victimisation, qui signifie : être victime de violences), perceptions, moyens d'action, intervention

## Introduction

« Je ne viendrai pas en camp de fin d'année, les autres de la classe me détruisent la vie depuis 3 ans, je vis un enfer ».

En quelques mots, cet élève de 11<sup>ème</sup> année a exprimé son mal-être et relaté les difficultés qu'il rencontrait avec les membres de sa classe, difficultés qu'aucun enseignant n'avait remarquées. Ainsi, ses paroles ont choqué l'équipe pédagogique qui l'entourait et qui ne l'imaginait pas en statut de victime, qui n'avait jamais pensé qu'une telle situation se passait sous leurs yeux. En effet, il paraissait plutôt serein en classe, mais apparemment ceci n'était qu'une façade, intérieurement rien n'allait. Cet élève a enduré pressions psychologiques, brimades et injures de la part de ses camarades et a donc souffert en silence. Il est donc possible de mettre des mots sur ce qui s'est passé et, sans aucune hésitation, dire qu'il a subi du harcèlement venant de ses pairs.

Cette situation s'est déroulée durant mon stage de l'année 2013-2014, toute première expérience d'enseignement. Désespérée face à ce problème, je ne savais pas quels moyens mettre en place pour y remédier. Qu'aurait-on pu faire ? Les choses se seraient-elles passées différemment pour cet élève si les professeurs avaient été plus attentifs aux relations entre les membres de cette classe ? C'est à partir de ces questionnements que j'ai voulu poser la base de ma problématique pour cette étude. Même si dans le cadre de mon stage de cette année<sup>1</sup> en histoire, je n'ai actuellement pas eu affaire à des cas de harcèlement, il me semblait intéressant et pertinent d'étudier ce phénomène afin de connaître les outils qui peuvent être utilisés pour y remédier.

En effet, la situation décrite ci-dessus n'est pas un cas isolé mais est au contraire ancrée dans la réalité scolaire et dans le quotidien des enseignants et des élèves. Le harcèlement a donc toujours existé et est extrêmement présent à l'école. À ce propos, un récent reportage dans le journal télévisé de la RTS montre son importance en indiquant qu'« un à deux enfants par classe se trouveraient dans le rôle du souffre-douleur ». En outre, ce composant du phénomène de violence est, tout d'abord, avant de devenir un objet d'étude sur le devant de la scène, un problème social revêtant un caractère intemporel (Sirota, 2008) que l'on ne peut nier. C'est pourquoi, dans ce travail, je souhaite analyser les manifestations de harcèlement et les interactions entre victimes et agresseurs au sein de l'espace classe au niveau du secondaire I.

Le harcèlement a incontestablement un effet destructeur qui affecte les élèves, qui les empêche fortement de s'épanouir durant leur scolarité, qui a des répercussions sur le

---

<sup>1</sup> 2014-2015

développement de la victime et sur ses résultats scolaires notamment et qui s'étend même sur leur vie d'adulte.

Désormais, après plus d'une année à la HEP et l'expérience des stages, le regard que je porte sur ces événements n'est pas uniquement celui de l'élève mais est aussi celui de l'enseignante. De plus, si l'on se replonge en arrière, nous avons tous été confrontés, durant notre scolarité, à des formes de violence, peut-être même avons-nous tenu un des rôles définis par Ansermet et Jaffé pour qui, « les différents protagonistes retrouvés dans les situations de harcèlement scolaire sont les victimes dites passives, les victimes dites agressives, les agresseurs et les spectateurs » (2012, p.18). Durant cette période, il est cependant difficile de mettre un mot sur les ressentis du moment et sur l'affectation que cela a sur le quotidien.

Le premier volet de cette étude porte sur la place du harcèlement dans le milieu scolaire. Je tenterai de l'analyser à partir des représentations concrètes des élèves de mes classes de stage et dans le discours des enseignants, et ce afin de déterminer comment il fonctionne.

Mais, imaginez qu'une bombe à retardement se trouve devant vous, que faites-vous si vous n'avez pas les outils nécessaires pour la désamorcer ? Vous allez fuir ! Or la fuite n'est pas une solution efficace en soi lorsqu'un enseignant est face à une situation délicate. Il lui faut donc trouver des outils afin de les utiliser efficacement pour résoudre les problèmes. Le deuxième objectif de ce travail sera, en adoptant la position de personne à charge d'enseignement, d'identifier les mesures pratiques à prendre et les stratégies qui sont mises en place lorsque les enseignants sont confrontés à des cas de harcèlement entre élèves afin de contrecarrer les attitudes violentes qui émergent dans ce contexte.

Ce travail s'articule en trois sections principales : la première partie problématique étudiera tout particulièrement de manière théorique l'état de fait du phénomène de harcèlement et en décrira les fondements. La seconde partie sera consacrée à la méthodologie et présentera la nature du corpus et les deux méthodes utilisées pour mener cette recherche, les questionnaires distribués aux élèves et les entretiens avec des enseignants et une conseillère du service médico-éducatif. De cela découlera l'analyse, qui présentera les résultats des recherches menées et analysera les notions principales et fondamentales relatives à ce thème. D'autre part, et c'est là tout l'aspect pratique de ce travail, je présenterai dans cette partie certains outils d'intervention présentés par les enseignants et qui peuvent être appréhendés dans des classes.

# Chapitre 1 - Problématique

## 1.1. Définition et importance de l'objet de recherche

Harcèlement, violences physiques, racket dans la cour, injures et moqueries entre pairs sont des facettes de la violence présente en milieu scolaire. De nos jours tant médiatisée, cette problématique est souvent présentée sous la forme de faits-divers. Ainsi, cette conception du phénomène introduit une vision irrationnelle, indignes les parents et propage le sentiment que l'insécurité est omniprésente à l'école. Cependant, la violence scolaire ne relève pas du sensationnel, mais est à part entière un élément du quotidien des élèves, qu'ils soient victimes, acteurs ou témoins. Dans ce travail, nous allons étudier plus précisément le harcèlement à l'école, phénomène social très important, peu visible mais avec de graves conséquences, qui est devenu un objet d'étude que l'on tente de quantifier et d'analyser.

Désormais, ce sujet mobilise les politiques et les institutions scolaires qui essaient de combattre la violence même s'il est difficile d'en évaluer l'ampleur. Pour ce faire, de nombreuses enquêtes ont été mises en place dans plusieurs pays afin de justifier la création de programmes de prévention. Cependant, Debardieux, dans son étude sur les enquêtes de victimation, relève leurs insuffisances, leurs exagérations et regrette le fait qu'elles soient « souvent largement dépendantes des sensibilités nationales et des fluctuations des politiques publiques » (2004, p.317). Bien que peu de statistiques existent quant au pourcentage exact d'élèves victimes de harcèlement, les différentes recherches ont déterminées des chiffres compris dans une fourchette allant de 6 à 15%, oscillation qui pourrait être déterminée par les différentes définitions données au mot harcèlement entre pays, « il est très curieux de voir par exemple que certains questionnaires considèrent que l'on peut être victime de bullying une fois dans l'année, alors que c'est le caractère continu et répété à long terme du bullying qui en est la caractéristique principale. » (Debardieux, 2011a, p.8).

L'étude internationale HBSC<sup>2</sup> est quant à elle menée tous les quatre ans. Elle se penche sur le comportement et le style des élèves de l'école primaire à l'école secondaire et a pour objectif d'obtenir des moyens de comparaison entre 44 pays afin d'observer l'évolution des comportements au fil des ans. Concernant la thématique du harcèlement scolaire, la disparité entre les pays participants est de fait considérable (par exemple pour les garçons de 11 ans, 32% d'entre eux se sentent harcelés en Lituanie contre 5% en Arménie). Néanmoins, la moyenne générale rejoint les chiffres de la France pour les enfants âgés de 13 ans car 12% d'entre eux estiment avoir été victimes de harcèlement au moins deux fois

---

<sup>2</sup> Health Behaviour in School-aged Children.

au cours des derniers mois. Enfin, la Suisse se situe dans les 15 pays ayant le taux de harcèlement le plus haut sur les 44 observés. En outre, l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire du canton de Vaud<sup>3</sup> reprend les chiffres de l'étude et montre l'omniprésence du phénomène de harcèlement dans le quotidien scolaire, car un élève vaudois sur deux serait impliqué en étant victime et/ou acteur.

Le problème de violence à l'école mobilise tout particulièrement les enseignants qui travaillent quotidiennement avec des adolescents et qui sont indéniablement confrontés à la problématique du harcèlement scolaire au cours leur carrière. Dans la salle des maîtres, c'est lorsque résonnent les mésaventures et déconvenues de chacun que l'on se rend compte que l'enseignant est fortement démuni face aux signes de violence entre élèves. Ces échanges ont donc lieu afin de trouver des solutions et du soutien de la part des collègues.

De la sorte, lorsqu'un cas de harcèlement se manifeste, il est très difficile d'en connaître les mécanismes et de savoir comment le gérer car il « laisse les uns et les autres, adultes comme enfants, dans un sentiment difficile d'impuissance » (Goursolas Bogren, 2010, p.9). L'enseignant se doit d'intervenir face à cette souffrance, cependant il n'est pas aisé de savoir exactement quels moyens mettre en œuvre et quelle est sa place dans le processus d'intervention. En effet, il n'existe pas de formation obligatoire permettant d'y être préparé ni de ligne de conduite fixe et il est donc très difficile de traiter ces situations de manière efficace.

C'est ainsi que se pose le questionnement autour de l'enjeu éducatif de la pratique de l'enseignant : Faut-il intervenir dans des situations de harcèlement et si oui de quelle manière ? Pour répondre au premier aspect de cette question, il convient de se référer aux lois scolaires qui établissent le cadre formel de la responsabilité des enseignants, notamment au niveau des tâches éducatives. Dans la loi sur l'organisation scolaire du canton de Neuchâtel (du 28 mars 1984, LOS 410.10), l'article 41<sup>3</sup> indique que l'enseignant « développe le sens de la responsabilité et de la solidarité des élèves » ; il doit donc les guider dans leur apprentissage de la vie en communauté. Ceci est aussi une visée des capacités transversales du plan d'étude romand (PER) qui mentionne, dans la section collaboration, que l'élève doit pouvoir, dans diverses situations, « accueillir l'autre avec ses caractéristiques » (<http://www.plandetudes.ch/per>) en reconnaissant ses besoins. Le rôle de l'enseignant est donc double, instructif et éducatif et tout ceci doit être en cohésion avec le rôle des parents comme le spécifie l'article 10 de la LOS :

---

<sup>3</sup> Unité PSPS

<sup>1</sup> Les écoles primaires et secondaires dispensent l'instruction en favorisant notamment l'acquisition des connaissances nécessaires à l'intégration à la vie sociale et professionnelle.

<sup>2</sup> Elles contribuent, en collaboration avec la famille, à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant par le développement de ses facultés, de ses goûts et de son sens des responsabilités.

On peut désormais aborder le deuxième volet qui s'articule autour de la manière d'agir lors de conflits entre élèves. Chaque enseignant appréhendera la situation différemment, car l'approche du sujet est très personnelle. Certains prôneront une intervention très poussée tandis que d'autres se focaliseront un peu plus sur la transmission du savoir. Les premiers vont ainsi tenter de trouver des moyens de se former et d'aborder de nouvelles façons de travailler afin d'empêcher les manifestations de violence (Périer, 2005). C'est dans ce contexte que l'on parle d'intervention précoce dans le cadre scolaire. Cette dernière a pour objectif de créer un climat favorable pour les apprentissages et pour la vie en communauté.

De ce fait, il existe des organes que les enseignants peuvent contacter. Pour n'en citer que quelques-uns, nous retrouvons pour le canton de Neuchâtel, le CAPPE (Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires), le centre ACCES pour le canton de Berne (Accompagnement, Conseil, Consultation pour les Enseignantes, les Enseignants et les Établissements Scolaires), la Fondation de la Santé Bernoise ou encore les ateliers chili de la Croix rouge<sup>4</sup> (actuellement dispensés uniquement en allemand). De nombreux procédés sont aussi mis en place et accessibles par Internet pour aider les enseignants dans leur démarche de prévention et/ou d'intervention, mais ceci est très peu développé au sein même des écoles. Vaillant va dans ce sens et estime que les enseignants sont trop peu formés du point de vue « de la préparation à la relation avec cet être en plein bouleversement de la personnalité qu'est l'adolescent » (2001, p.140). On peut relever tout de même qu'il existe de nombreux sites internet, notamment celui créé en France par le ministère de l'éducation ([www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr](http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr)), le site de pro juventute qui a lancé une campagne contre le cyber harcèlement avec une ligne de téléphone, le 147 et enfin le site suisse sur la violence chez les jeunes ([www.jeunesetviolences.ch](http://www.jeunesetviolences.ch)) , dont l'ambition est de donner des plans d'action pour lutter contre le harcèlement à l'école, de permettre aux élèves, aux parents et aux enseignants de s'exprimer, d'obtenir des renseignements ou encore de connaître les bases légales relatives à la violence en milieu scolaire.

---

<sup>4</sup> <https://www.redcross.ch/fr/node/5731>, consulté le 25.04.2015

D'autre part, cette problématique est intimement liée au vécu des enseignants ; les manifestations de violence peuvent être perçues chez l'enseignant comme une remise en question de son statut lorsque l'attitude de l'élève détourne et empêche l'activité pédagogique (Lebailly, 2001). La transmission du savoir devient alors problématique et si l'enseignant n'arrive pas à déterminer la source du dérangement et à le gérer, la situation peut dès lors empirer et la relation professeur-apprenant se briser.

De plus, autant pour les victimes que pour les acteurs, il est avéré « que le fait d'être exposé de façon régulière à des comportements violents altère les fonctions cognitives telles que la mémoire, la concentration, les capacités d'abstraction » (Debardieux, 2011a, p.11). En effet, un enfant harcelé ne va pas pouvoir apprendre de manière optimale et ne va pas pouvoir s'épanouir dans le cadre scolaire. Le harcèlement entre pairs est donc une cause de perturbation dans l'apprentissage de l'élève, ce dernier aura une vision négative et angoissante de l'école qui peut conduire à un échec scolaire voire à une phobie scolaire et parfois mener au suicide. Ce phénomène itératif implique donc que certains enfants seront fragilisés psychologiquement et se retrouveront face à une impasse scolaire et sociale en raison de brimades quotidiennes. Ainsi, « bien vivre ensemble peut être considéré aussi bien comme une fin en soi que comme une condition pour apprendre. » (<http://www.climatscolaire.ch/res.htm>).

## **1.2. Etat des connaissances liées au thème**

### **1.2.1. La violence à l'école chez les adolescents**

Aujourd'hui récurrente dans les discours sur les jeunes et sur l'insécurité à l'école, la violence tire sa racine du latin *violentia* et signifie *abus de la force*. Le sens du mot est ainsi si large et vaste que l'on ne peut pas le réduire à une seule interprétation, d'autant plus que la sensation de violence est très subjective car « on parle généralement de la violence à l'école en termes de perceptions et de ressentis, et non en termes juridiques. La violence dont nous parlons ici est d'abord celle qui est perçue comme telle par les acteurs de l'école. » (Van Honsté, 2013, p.3). Tout d'abord, la violence induit qu'il y a un écart de la norme de référence associé avec « une atteinte aux biens ou aux personnes dans leur intégrité morale ou physique » (Casanova, 2000, p. 7). On peut de plus conserver la connotation négative du terme abus qui implique le fait que l'on doit s'appliquer à le combattre. Dans ce travail, nous allons donc contextualiser la violence entre élèves dans la réalité de l'école car, au sein de cette dernière, les élèves sont face à leur propre violence et à celle des autres. Il convient de plus de ne pas oublier que cela intervient aussi dans les relations d'adulte à adulte et d'élève à adulte.

L'école est un environnement à part dans lequel la violence, comme l'observe Coslin, revêt plusieurs formes : il peut notamment s'agir « d'agressions extérieures qui pénètrent dans les établissements, de violences scolaires et de comportements anti-scolaires » (2009, p.35). En outre, Bourcet et Tyrode définissent les actes de violence en milieu scolaire comme peu souvent spectaculaires mais insistent sur le côté plus insidieux et relevant du quotidien de ces atteintes physiques et psychiques (2002, p.121). De cette manière, il est certain que les écoles doivent faire face et doivent traiter la violence lorsqu'elle s'imisce et perturbe le milieu scolaire. Il faut se donner les moyens d'agir, trouver de nouveaux outils pédagogiques, maintenir un climat afin de conserver un environnement sûr et propice aux apprentissages, ne pas laisser le phénomène prendre de l'ampleur et entraîner de lourdes conséquences. En effet, « la violence se produit dans un continuum : elle débute par des comportements souvent excusés ou ignorés qui, faute d'une intervention efficace, peuvent s'amplifier et prendre des formes plus graves. » (Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, 2001, p.1).

Il faut en outre bien prendre en compte le fait que l'on travaille avec des adolescents qui sont dans une phase où ils tentent de trouver leur identité et « cela ne se fait pas sans crise ni sans déchirement, car il doit s'arracher affectivement, sinon matériellement, aux liens anciens. » (Rey, 1999, p.35), crises qui peuvent ainsi se retrouver dans des manifestations de violence. Les facteurs environnementaux, sociaux et personnels de l'adolescent sont déterminants dans sa construction identitaire ; il essaye de se définir « contre ou à côté de la société traditionnelle dite adulte. » (Pain, 2006, p. 105). C'est donc cette construction qui va influencer sa manière de se comporter. Il lui faut alors concilier sa volonté de grandir, les pressions pour l'avenir et l'acquisition de certaines compétences sociales. Cette recherche d'identité se fait au sein d'un milieu l'école, où les adolescents sont en constante interaction avec les autres et où les règles pour s'y faire une place ne semblent pas si éloignées de celles de la jungle animale. Il faut s'intégrer, se fondre dans la masse ou au contraire s'affirmer et ceci n'est pas une chose facile. Ainsi, lorsque l'adolescent fait preuve de violence, il y a forcément une raison et une signification à cela : il pourrait penser, par exemple, que faire acte de violence l'aiderait à se faire une place dans un groupe (Tartar Goddet, 2006, p.59).

Intervenant à plusieurs niveaux, la violence scolaire revêt une forme d'acceptation ou de dynamique de groupe, comme une phase de transition entre le passage de l'enfance à l'âge adulte. Lorsque l'on aborde cette notion, on distingue souvent deux entités contraires : les victimes et les auteurs. Il y a cependant tout intérêt à exploiter plus en détail cette idée en différenciant « d'une part les personnes exposées aux risques qui favorisent la violence, les auteurs potentiels, et d'autre part les personnes menacées ou en danger de subir la

violence, les victimes potentielles. » (Conseil fédéral : 2009, p.7). Avant d'aborder la notion de harcèlement, il est important de le distinguer du conflit, dans lequel on retrouve victime et auteurs. Ce dernier est une forme de violence entre élèves mais il est, par divers aspects, sensiblement différent du harcèlement. L'objet du conflit n'est pas forcément construit et est souvent passager. Lors de ces oppositions chacun pourra exprimer ses émotions car on est dans une situation où les forces s'équilibrent et où il y a une certaine égalité entre les individus, comme l'explique Ariane Bilheran dans une interview accordée au magazine *Psychologie*<sup>5</sup>:

Le conflit repose sur une relation symétrique, même si l'on ne s'entend pas, on reste sur une certaine égalité relationnelle, où chacune des parties veut faire entendre et respecter ses besoins et ses valeurs. Le pouvoir circule entre elles. Mais, quand il ne circule pas, quand la relation agit sur un mode inégalitaire où l'un vise la destruction de l'autre, alors nous pouvons parler de harcèlement. (Psychologie, 2011, Conflit et harcèlement)

### **1.2.2. Le harcèlement**

L'une des facettes du phénomène de la violence en milieu scolaire la plus répandue est le harcèlement. Ce dernier est principalement composé de trois facteurs : la violence, la répétition et l'isolement de la victime. Le terme de harcèlement scolaire est aussi couramment employé sous son appellation anglaise, le school-bullying, mot qui a eu plusieurs acceptions avant d'être défini plus précisément par le professeur Dan Olweus définition qui, plus de vingt ans après, reste toujours d'actualité. Ce dernier décrit qu'un élève est victime de harcèlement :

Lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs élèves ». [...] « Les actions négatives peuvent s'exprimer par des mots, par exemple par des menaces, railleries, taquineries et sobriquets. On parle aussi d'une action négative lorsque quelqu'un frappe, pousse, frappe du pied, pince ou retient quelqu'un d'autre, c'est-à-dire lorsqu'il y a contact physique. Les actions négatives peuvent également être perpétuées sans paroles ni contact physiques, comme dans le cas des grimaces, gestes obscènes, ostracismes ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui. (1999, p.20)

---

<sup>5</sup> <http://www.psychologies.com/Moi/Moi-et-les-autres/Relationnel/Articles-et-Dossiers/Denouer-les-conflits/Conflit-et-harcèlement> , consulté le 16.04.2015

Ce sont donc des actes de violences psychiques, physiques et verbales, souvent considérés comme des micro-violences car mineures juridiquement parlant. Ils peuvent être très visibles lorsqu'il s'agit par exemple d'insultes ou de déprédation du matériel de la personne visée mais aussi peu visibles et tout autant pernicious lorsque la victime subit des coups d'œil moqueurs, des gestes cachés déplacés ou fait l'objet de rumeurs. Ces micro-violences sont répétées, constantes et au final affectent la victime dans son quotidien. Le harcèlement peut être entrecoupé de moments de pause, de répit, mais la victime aura l'angoisse de ne pas savoir quand cela recommencera. En effet, cette dernière aura l'impression que les attaques ne cesseront jamais et c'est une des raisons qui fait qu'il lui est très difficile d'évoquer les faits et de demander de l'aide. Ce phénomène est peu perceptible car régi par la loi du silence, et il entraîne dans son sillage de lourdes conséquences. De la sorte, les effets du harcèlement sur la psychologie de l'adolescent sont très importants et peuvent se révéler destructeurs, l'élève étant constamment dans l'angoisse, sans aucun répit.

La loi du silence a été abordée ci-dessus mais nous n'avons pas encore présenté l'autre loi qui régit les cas de harcèlement : celle du plus fort. Le harcèlement est ainsi un cas de déséquilibre, c'est la loi du plus fort qui règne ! Les élèves n'ont pas les mêmes rapports de force, il y a une forte relation de pouvoir avec un dominateur et un dominé. Le harcèlement concerne trois types d'acteurs que Bellon et Gardette (2010) mettent dans une relation triangulaire : les harceleurs, les victimes et les témoins.

Tout d'abord, il n'y a pas de profil type mais certains points se regroupent pour caractériser la personne. Le harceleur pourrait être plus fort physiquement, avoir du charisme, être plus à l'aise au niveau social et agirait souvent comme leader de son groupe laissant peu de chances au harcelé (Dewulf & Stilhart, 2005). Les élèves *agresseurs* ont notamment la caractéristique d'être enclins à la violence et d'avoir une vision positive de celle-ci. En outre, un élément notable de leur personnalité est le peu d'empathie qu'ils ont envers leurs victimes (Charlot & Emin, 1997). D'autre part, les résultats établis par l'enquête HBSC de 2010 démontrent certaines variations concernant le genre et l'âge des enfants. En effet, les garçons seraient plus nombreux que les filles à avoir subi ou fait subir du harcèlement scolaire.<sup>6</sup>

Bien souvent, le statut occupé par l'élève le poursuivra tout au long de sa scolarité, car il est rare qu'un enfant veuille s'associer avec un élève victime de harcèlement de peur de devenir lui-même une nouvelle victime et de subir les attaques des autres. C'est dans ce contexte que l'on parle précisément de bouc-émissaire ou de souffre-douleur, statut qu'occupe

---

<sup>6</sup> Annexe 1

environ « 15% des élèves d'âge scolaire, soit un sur sept en Europe, Japon, Australie, Amérique du nord » (Smith et *al.*, 2002 cité par Catheline, 2009, p. 82). Cependant, on ne peut pas lui attribuer une étiquette fixe car « une personne peut être victime dans une situation et agresseur dans une autre. » (Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, 2001, p.9). Bellon et Gardette notent qu'il existe toutefois un point commun entre les victimes, l'isolement et le peu d'amis dans le groupe (2011, p.11). Le bouc-émissaire se voit entre autre injustement attribué les fautes des autres et n'a pas les moyens de se défendre (Chevalier & Gheerbrandt, 1982). On le stigmatise comme étant dissemblable du groupe avec une image dégradante, il est alors exclu et n'est caractérisé que sous les traits de la différence par rapport aux autres (Camuset et al, 2010). Dans son article, Nicole Catheline fait cependant la distinction entre les termes de bouc-émissaire et de souffre-douleur, le bouc-émissaire ayant un impact fédérateur sur le groupe, elle estime que le terme de souffre-douleur est plus approprié dans le contexte de harcèlement entre pairs (2009, p. 82).

Il faut en outre prendre en compte un autre groupe d'individus, les témoins « spectateurs », qui assistent aux actes de harcèlement et qui, même si cela est contre leur éthique, ne vont pas forcément intervenir. Ils sont un obstacle de plus pour la victime, car ces derniers n'agissent pas mais sont conscients de ce qui se trame. Ils peuvent aussi ressentir une forme de mal-être, ce qui se déroule sous leurs yeux est contre leurs valeurs mais ils n'agissent pas par peur de subir à leur tour du harcèlement, et cela pourrait être associé aux « consignes d'ostracisme » (Dewulf & Stillhart, 2005, p.97) qui font que la victime peut se retrouver complètement seule.

Ainsi, lorsqu'un groupe, qui a ses propres valeurs, se ligue contre une personne, c'est souvent parce les harceleurs « recherchent chez leurs victimes des éléments venant renforcer et rationaliser leur position, à savoir des différences "inacceptables", argumentant leur intolérance par des justifications déniaient la souffrance qu'ils peuvent générer : "ils l'ont cherché" ; "il ne cherche pas à être comme nous"... » (Brandibas, Jeunier & Stillhart, 2007, p.144). Le harcèlement se manifeste donc souvent chez des élèves qui ont des caractéristiques spécifiques et qui sont définis par les autres comme différents par rapport à la norme du groupe. Leurs traits particuliers sont stigmatisés, tournés en dérision et retournés contre eux. On les attaque sur leurs différences physiques, comportementales ou sur leurs compétences sociales. Néanmoins, les enseignants ne doivent pas tomber dans le piège des stéréotypes et de la stigmatisation, en ayant l'impression que d'après son profil tel enfant ne sera jamais victime ou harceleur. Car les facteurs décrits ci-dessus qui augmentent le risque d'être harcelé sont en étroite corrélation avec les facteurs de protection

(environnement sain, de nombreux amis,...) qui peuvent faire que l'élève ne deviendra jamais victime.

Cependant, l'école devrait être une fenêtre ouverte sur la tolérance et, comme le stipule l'article Art. 74<sup>1</sup> dans la loi sur l'école obligatoire du canton du Jura (du 20 décembre 1990, RSJU 410.11) , « L'élève a droit au respect de sa personnalité.», Lorsque ce droit n'est pas respecté et que l'enfant est directement attaqué, son comportement va alors se modifier. Nous pouvons citer deux attitudes diamétralement opposées que peut adopter la victime. Premièrement on observe le repli sur soi, l'élève va s'exclure encore plus et va inhiber ses émotions. Deuxièmement, la victime peut faire preuve d'agressivité, ce qui peut entraîner les harceleurs à s'acharner encore plus sur elle pour observer jusqu'où elle est capable d'aller. Piguet et al., décrivent cet état en exprimant qu' « une oppression continue exercée par un groupe ou un seul individu en position de force peut amener l'élève victime à des conduites auto-violentes ou à des éruptions de violence vis-à-vis d'autrui. » (2012, p.30).

Le harcèlement se manifeste d'autant plus avec les nouvelles technologies qui permettent de véhiculer des images, des vidéos ou des textes atteignant la dignité de la victime et la dévalorisant. On peut observer qu'il n'existe plus de coupure ; lorsque l'élève quitte le site scolaire il peut être encore victime d'attaques et de diffamations sur internet et sur son téléphone portable, c'est un prolongement du harcèlement scolaire qui n'apporte aucun répit. On parle alors de cyber harcèlement. Le département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel a décidé en 2014 « d'affiner son approche en matière de prévention de la violence des enfants et des jeunes en accordant une attention particulière aux comportements adoptés par ces derniers lorsqu'ils sont confrontés aux nouveaux médias sociaux. » ([www.jeunesetviolences.ch](http://www.jeunesetviolences.ch)).

Le cyberharcèlement a un impact extrêmement négatif sur la perception que l'enfant a de lui-même. Cette forme de violence rend plus difficile la gestion des manifestations du phénomène qui se déroulent en dehors de l'espace classe et encore plus en dehors du collège. Or, c'est là que la violence peut prendre finalement plus d'ampleur, lorsqu'elle poursuit l'élève dans sa sphère privée et qu'elle ne s'arrête jamais. Maria Santos Pais regroupe ces propos sous la définition suivante :

Le cyberbullying, à travers des messages informatiques, des réseaux sociaux ou le téléphone portable est devenu une source de soucis additionnels. Si c'est vrai que les technologies innovatrices présentent de nouvelles opportunités d'apprentissage et de recherche et créent de nouveaux espaces d'interaction et de socialisation pour les étudiants, elles créent aussi des risques de harcèlement et d'abus, très souvent dans

un contexte où l'enfant se trouve au-delà de l'action protectrice des adultes. (2012, p. 13)

Dès lors, la réputation que l'élève peut avoir sur internet va se propager très rapidement et va avoir des répercussions sur sa vie à l'école. C'est ainsi un phénomène très présent qui, afin de mieux en saisir le fonctionnement et les enjeux, pourrai être l'objet d'une étude à part entière. Le harcèlement a ainsi un réel impact sur le quotidien des adolescents, c'est pourquoi nous allons désormais nous pencher sur les effets qu'il peut engendrer chez les victimes et les harceleurs.

### **1.2.3. Les effets du harcèlement**

Enfin, une question majeure : compte tenu d'une part de l'intensité des conséquences du harcèlement sur l'image que la victime a d'elle-même, sur sa confiance en elle, sur ses relations avec ses pairs, et d'autre part de la longue durée du harcèlement, quel peut être l'impact du harcèlement sur l'évolution de la personnalité du harcelé ? (Dewulf & Stilhart, 2005, p.98)

Les conséquences du harcèlement varient selon la situation, le profil de la victime, de la durée mais ne sont jamais anodins. En effet, ce phénomène peut engendrer de lourdes conséquences à moyen terme mais aussi à long terme et avoir des répercussions sur la vie de l'adulte, car il reste toujours extrêmement vivace et s'ancre dans la mémoire de la personne qui l'a subi. Dans le contexte de l'adolescence, on peut observer une modification du comportement de la personne harcelée, allant de la perte de sommeil et d'appétit, le renferment, l'irritabilité ou la peur de se rendre à l'école. De plus, l'anxiété induite par le contact avec la violence est une cause de la dépression qui touche de nombreux jeunes et qui peut se traduire par des envies suicidaires (Debardieux, 2011a, p.12).

Dans certains cas cela peut entraîner le suicide de la victime qui ne peut plus supporter cette situation et cela « montre que les persécutions répétées et prolongées traumatisent les victimes : au départ, elles s'en accommodent en organisant le quotidien en fonction des actes de leurs agresseurs, puis survient un seuil au-delà duquel elles ne parviennent plus à faire face. » (Camuset et al., 2010, p.61).

Comme le développe Catheline ci-dessous, la vie de la victime est modifiée et l'image quelle aura d'elle-même en fera les frais, elle ne ressentirait alors que de la honte :

Le harcèlement est à l'origine d'authentiques pathologies entraînant gestes suicidaires, dépression et troubles des conduites alimentaires. Mais surtout, le harcèlement fragilise durablement l'estime de soi, la capacité à faire confiance aux autres, le plaisir à être en groupe et cela entrave la vie sociale et relationnelle (2009, p.10).

Bellon et Gardette, présidents de l'A.P.H.E.E<sup>7</sup>, estiment pour leur part que le harcèlement est « un enfer quotidien pour ceux qui le subissent » (2010, p.9). Cette affirmation univoque pourrait être étudiée dans l'autre sens afin d'observer quels sont les effets du harcèlement chez ceux qui en sont les instigateurs. En effet, ces derniers s'exposent également à de nombreux effets tels qu'un appauvrissement du réseau social, un désintérêt scolaire, « une distorsion de l'image de soi » et « une perception du monde erronée selon laquelle l'agression procure le pouvoir. » (Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, 2001, p.12). Les deux partis souffrent donc et « sont souvent considérés comme manquant d'habilités sociales; les victimes en raison de leur manque d'intégration et le fait que leurs pairs les rejettent et les négligent et les agresseurs en raison de leur attitude agressive. » (Ansermet & Jaffé, 2012, p.18).

### **1.3. Le rôle des enseignants**

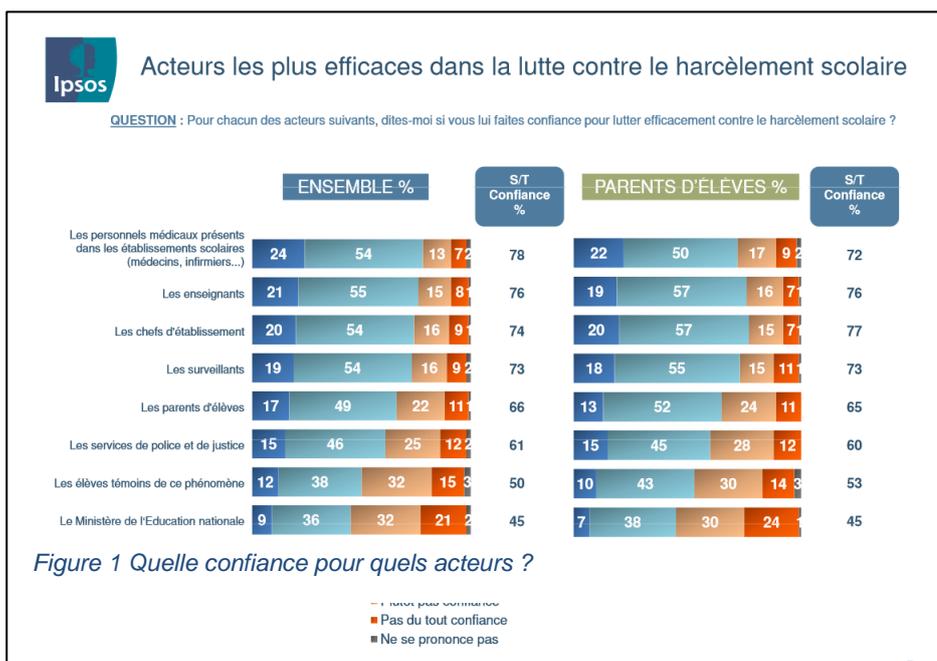
Le 6 février 2015, le Huffington Post publiait un article intitulé « Harcèlement scolaire : et les profs dans tout cela ? »<sup>8</sup> qui, dès le début interpelle par un témoignage mettant en cause la responsabilité de l'équipe éducative dans le suicide d'une élève et expose la crainte des parents que les enseignants n'interviennent pas et laissent dégénérer les cas de harcèlement. L'école est le symbole de l'éducation, de la socialisation et la transmission du savoir des enseignants aux élèves.

Cependant, elle est aussi le théâtre de phénomènes et d'actes de violences au sein de laquelle les professeurs sont aux premières loges même s'ils ne voient pas tout ce qui se trame en coulisses. Ces derniers ont ainsi un rôle prévalent à jouer dans la gestion de ces situations qui ne sont pas à prendre à la légère surtout par rapport aux lourdes conséquences qu'elles peuvent engendrer. Le harcèlement concerne ainsi intimement les enseignants qui peuvent aussi parfois perdre pied, comme exposé dans l'étude de Piguet et al., ils « sont également affectés par ces comportements. Nombreux sont ceux qui, impuissants, perdent confiance en leur capacité d'agir, ce qui les mène parfois jusqu'au burn-out. » (2013, p.30).

---

<sup>7</sup> Association pour la Prévention de Phénomènes de Harcèlements

<sup>8</sup>[Http://www.huffingtonpost.fr/2015/02/06/harcelement-scolaire-profs-que-faire-responsables\\_n\\_6630004.html](http://www.huffingtonpost.fr/2015/02/06/harcelement-scolaire-profs-que-faire-responsables_n_6630004.html), consulté le 16.04.2015.



Néanmoins, on peut observer, d'après les résultats de l'enquête IPSOS<sup>9</sup> menée en France en 2012 auprès de personnes de 18 ans et plus (Figure 1), que le sentiment de confiance accordé aux enseignants est l'un des plus grands après celui du personnel médical des écoles. On attend ainsi beaucoup de leur part et on estime qu'ils ont une efficacité certaine dans la résolution de situations de harcèlement.

Paul Mbandzoulou décrit cette notion de responsabilité :

Au vrai, tout adulte en charge d'enfants ou de jeunes a le devoir primordial de garantir leur sécurité. Celui-ci s'impose à l'enseignant et s'exprime de diverses manières. Il ne saurait en conséquence privilégier la transmission du savoir à la sécurité des élèves. Il doit veiller à ce qu'aucun enfant ne se fasse agresser en sa présence ou ne devienne le bouc émissaire du groupe. (2004, p.16)

En Suisse, en matière de violence à l'école, l'Etat attend les éléments suivants de la part des parents et des responsables de l'éducation :

- Ils sont responsables du bien-être des enfants. Ils veillent à leur bon développement physique, psychique et moral.
- Ils aident les enfants à devenir des personnes autonomes.

<sup>9</sup> Enquête Ipsos pour le Ministère de l'Education nationale - Les Français et le harcèlement scolaire- Janvier 2012.

- Ils transmettent aux enfants les valeurs et les règles de la société. Ils fixent des limites et veillent au respect de celles-ci.
- Ils sont responsables de l'éducation des enfants en les encourageant et en les accompagnants pour qu'ils acquièrent des capacités, des connaissances et des savoir-faire dans de multiples domaines. (Police et PSC, 2010, p.8).

L'enseignant doit ainsi mettre des choses en place afin d'établir un climat favorable au sein de la classe, car c'est lui qui véhicule par son discours les valeurs qu'il veut transmettre. Dans l'article du Huffington Post, Maria Pagoni-Andreani met en avant l'importance de la cohésion et des actions menées conjointement par des membres du cercle scolaire. En effet, afin d'avoir un réel impact il faut retrouver une cohérence entre les actions que chacun mène et c'est pourquoi on tente de mettre en place des réseaux. Ces réseaux se forment autour d'une situation particulière, autour du cas d'un ou plusieurs élèves et fait intervenir différents acteurs tels que les enseignants, la direction, les membres du service socio-éducatif, les parents (ceci reprenant les personnes que l'on retrouve dans la figure 1).

Ce travail ne concerne pas seulement les maîtres de classe, mais aussi les maîtres de branches, qui, même s'ils passent moins de périodes en présence de la même classe, sont aussi habilités à observer des formes de harcèlement dans leurs leçons et peuvent agir. Dans le but de savoir s'il y a une réelle efficacité de ce que l'on met en place, il est primordial de se concerter, de ne pas rester seul dans son coin, et ce afin de ne pas se retrouver dans une impasse. De plus, il ne faudrait pas être dans l'émotionnel mais se laisser le temps avant d'agir à propos d'une situation. D'autre part, l'enseignant doit mobiliser ses ressources pour agir et ce, de manière adéquate. On peut distinguer deux environnements distincts dans lesquels une intervention et des mesures peuvent être prises : hors de la classe et en classe. Si l'on prend plus en détails le premier aspect, l'enseignant, dès lors qu'il est en contact avec une situation de harcèlement peut prendre contact avec le médiateur de l'école. Ce dernier pourra aborder avec l'élève concerné les problèmes qu'il rencontre, l'aider et juger de la gravité de la situation. L'enseignant pourrait tout aussi en référer avec la direction, qui pourra prendre des mesures disciplinaires pour les auteurs.

Certaines écoles du canton de Neuchâtel ont mis en place la fonction d'élèves-médiateurs : les élèves de 11<sup>ème</sup> année reçoivent une formation et ont ensuite la possibilité de régler les conflits de leurs camarades s'ils demandent de l'aide. Dans ce système, le statut occupé par l'élève au sein de l'école va avoir un rôle dans son efficacité. Il existe de plus d'autres pistes envisageables comme la sensibilisation contre les phénomènes de violence par l'intervention de personnes extérieures, comme, à titre d'exemple, par la police ou la compagnie théâtrale du Caméléon qui se déplace dans les écoles et met en scène des situations variées sur le

thème en faisant intervenir les élèves. Le deuxième aspect est l'intervention au sein de l'espace classe dans lequel les élèves devraient pouvoir évoluer dans un climat de confiance et de respect. Les possibilités d'actions de l'enseignant sont diverses. Dans une phase en amont, il peut prévenir et d'empêcher le développement de la violence entre élèves en mettant en place des stratégies d'action bien concrètes, en développant la manière de travailler les relations durant la leçon ou d'enseigner des habilités sociales. Les élèves pourraient s'exprimer et apprendre à vivre ensemble. L'enseignant conscientise alors le groupe.

Il y a un réel travail à faire avec la victime mais également avec le(s) harceleur(s) qui ressentent eux-aussi un certain mal-être qu'ils cachent afin de donner le change. Il faut les faire sortir du sillon dans lequel ils sont entrés en leur démontrant leurs autres qualités et atouts. Il est important d'adopter la double position : sanctionner et aider. Ce dernier aspect est fondamental afin de ne pas enfoncer le harceleur dans son rôle mais plutôt de l'aider à prendre conscience de ses actes et de leur impact. Ceci est développé par Fabienne Schlund (2002), qui présente la prise en charge de l'agresseur comme une aide pour le faire sortir de son comportement destructeur. Ainsi, si le cas concret de harcèlement entre pairs intervient, l'enseignant peut choisir d'intervenir en sanctionnant les auteurs en essayant de comprendre la source du problème. Prudence cependant, car l'enseignant doit être vraiment attentif aux signaux qu'il véhicule et à son attitude s'il veut pouvoir intervenir de manière positive.

#### **1.4. Enjeux et objectifs de la recherche**

Dans l'interaction professeur-élève, de quelle manière doit intervenir l'enseignant lorsqu'il est confronté à des situations de harcèlements au sein de la classe ?

Cette question de départ pose tout d'abord l'idée que l'enseignant doit intervenir lors de conflits. Ce postulat n'est à la base pas forcément évident car, en tant qu'enseignant, on se demande souvent où se situe la limite entre notre objectif de transmettre le savoir et l'éducation des élèves et jusqu'à quel niveau on se sent compétent dans le domaine. Même s'il est primordial d'être attentif à l'aspect psychologique de chaque individu, intervenir dans une situation conflictuelle peut être interprété par les élèves comme une intrusion dans leur vie privée.

Cependant, comme nous l'avons détaillé précédemment dans le cadre théorique, les enseignants ont un rôle déterminant dans la lutte contre le harcèlement scolaire car ce ne sont pas de simples querelles d'enfant. Il est indispensable qu'ils soient présents afin de tenter d'apporter un soutien positif à chaque élève, l'enjeu éducatif étant indissociable de la pratique de l'enseignant. La victime doit être reconnue et ressentir une certaine sécurité, sentir qu'il y a un cadre même si la résolution du problème ne s'opère pas immédiatement.

Pour cette étude, nous allons confronter les éléments et apports théoriques avec les visions et discours d'une sélection d'élèves et d'enseignants d'un cercle scolaire et plus particulièrement essayer de déterminer ce que l'enseignant peut mettre en place au sein même de l'espace classe pour faire face et combattre le harcèlement scolaire entre pairs. Dans ce travail, il s'agira tout d'abord d'appréhender et de comprendre les apparitions de formes de violence au sein du cercle scolaire et plus précisément de harcèlement. Il s'agira de voir comment les élèves se situent pas rapport au harcèlement, comment ils vivent ces actes et ce qu'ils entendent par ce mot. La première question de recherche est donc la suivante :

**Quelle est la perception du harcèlement par les élèves et les enseignants au sein d'un cercle scolaire ?**

En effet, les victimes ne montrent que très peu leurs problèmes et auront encore plus de peine à en parler. Le harcèlement se manifeste sous la forme de phénomènes sous-jacents très peu visibles. Ainsi, il faut être très attentif aux indicateurs qui permettraient de déceler les actes de harcèlement entre les élèves. On ne remarque que très rarement les actions qui se trament pourtant sous les yeux des professeurs et bien souvent ce n'est que trop tard que l'on se pose les questions suivantes : Qu'aurait-on pu faire ? Les choses auraient-elles pu se passer différemment ? En effet, le harcèlement scolaire est un phénomène difficile à remarquer : les élèves vont avoir tendance à ne pas l'exposer et à l'intérioriser. Ils ont

constamment peur et angoissent au sujet des conséquences possibles s'ils rendaient public leur cas de harcèlement ; ils restent donc isolés. Or, plus l'intervention sera lente, le professeur étant resté passif ou inattentif, plus les dommages seront considérables. Pour pallier à cela, la Fondation Santé bernoise en Suisse a produit une fiche pratique qui permet aux enseignants de déceler les cas de harcèlement en classe sur la base de certains indices auxquels il faut être attentif. Quelques-unes des observations que l'on peut faire au sein de l'espace classe sont par exemple l'exclusion lors d'activité de groupe ou l'inquiétude notoire lors de prise de parole.<sup>10</sup> Ces signes peuvent se manifester dans le comportement de l'élève à l'école ou à la maison. Dans cette optique, la communication entre parents et enseignants doit être établie afin de corrélérer les différents indices et de pouvoir prendre des mesures si nécessaires.

Néanmoins, il ne suffit pas simplement d'identifier le problème, il faut essayer de trouver des pistes d'action et se donner les moyens d'agir. Dans un deuxième temps, l'objectif de cette recherche sera de déterminer le rôle et la pratique du professeur lorsqu'il doit faire face à de telles situations. La deuxième question de recherche est:

**Quels sont les moyens possibles des enseignants pour intervenir lors d'une situation de harcèlement afin d'y remédier?**

En effet, les enseignants ont le devoir d'être attentifs aux élèves pendant les cours et d'agir lors de situations difficiles. Il convient néanmoins de rester prudent quant aux limites d'intervention afin de ne surtout pas aggraver le problème. L'étude sera basée sur le vécu des enseignants dans le but d'analyser ce qu'ils font et la manière dont ils interviennent lorsqu'ils sont confrontés à des formes de harcèlement.

L'hypothèse serait qu'il n'y a pas de recettes toutes faites, de remède universel, que cela dépend du contexte, des forces et des difficultés des élèves, mais qu'il aurait tout de même des façons et des manières d'agir qui constitueraient un fil rouge. A travers le discours du personnel médico-éducatif, on pourrait de plus identifier les outils développés à l'intention des différents acteurs des écoles, ce à quoi ils ont accès pour agir contre le harcèlement entre pairs. En effet, les enseignants peuvent s'impliquer en tant que personne lorsqu'ils sentent que c'est à portée de main et s'estiment capables de gérer et d'endosser le rôle d'arbitre. Or, lorsque cette situation les dépasse, ils ont la possibilité de déléguer et d'aller frapper à d'autres portes afin d'obtenir du soutien de personnes ressenties comme étant plus qualifiées.

---

<sup>10</sup> Annexe 2

## Chapitre 2 - Méthodologie

### 2.1. Les fondements méthodologiques

La thématique qui articule ce mémoire est celle du harcèlement en milieu scolaire. A partir de cette dernière, nous allons nous interroger sur la nature des interventions des enseignants lorsqu'ils sont confrontés à des formes de harcèlement entre élèves. L'objectif est, dans un premier temps, la compréhension du phénomène du harcèlement à l'école par les élèves d'une école secondaire. Il s'agira dans un deuxième temps d'analyser la manière dont les enseignants l'appréhendent et le traitent. De ce fait, cette section méthodologie décrit la démarche ainsi que les méthodes mises en place pour collecter les données qui vont permettre de répondre aux questions de recherche. Nous allons tout d'abord nous pencher sur les fondements théoriques qui définissent le cadre de cette recherche et ensuite décrire les deux méthodes sélectionnées.

Pour ce travail, il a été choisi d'effectuer une recherche à la fois qualitative et quantitative : nous nous situons donc dans une méthodologie mixte. La recherche mixte permet en effet « d'avoir une vision plus complète et plus nuancée d'un phénomène qu'on cherche à comprendre » (Moss, 1996, p.22, cité par Karsenti, 2006, p.4). Le choix de l'approche s'est porté sur la combinaison du qualitatif avec des entretiens et du quantitatif avec un questionnaire exploratoire et ce, afin d'aborder les multiples aspects du sujet.

La problématique du harcèlement a souvent été quantifiée de manière à obtenir des statistiques (relatif par exemple à l'âge, au sexe, au contexte socio-économique), des taux et pourcentages par pays, que l'on peut comparer et qui permettent d'évaluer l'ampleur du phénomène. Dans le cadre de cette étude, nous allons focaliser notre point de vue sur l'expérience des enseignants, s'ils se sentent compétents et formés pour intervenir, et si c'est le cas, sur les moyens mis en place pour contrecarrer ce harcèlement. C'est pourquoi nous allons utiliser en plus du quantitatif, l'approche qualitative qui se concentre sur le vécu et la compréhension de celui-ci et qui « met l'accent sur l'expérience subjective des individus dans leurs transactions avec leur environnement. » (Pinard, Potvin, & Rousseau, 2004, p.61). Le choix de méthode ne s'est pas porté sur l'observation car le phénomène du harcèlement est difficile à appréhender et souvent peu visible dans une classe en tant que tel. Ces interactions négatives entre élèves se manifestent souvent à l'insu de l'enseignant présent, sont souvent peu perceptibles (ont lieu dans la cour, sur le chemin de l'école, sur internet,...). C'est pourquoi il n'est pas possible ni pertinent de partir sur une démarche d'observation en contexte, car on ne peut observer une classe et attendre qu'un cas de harcèlement se produise sous nos yeux.

## 2.2. La nature du corpus

### 2.2.1. Questionnaire

La première phase du travail a un but exploratoire dans la perspective de cerner le sujet et de voir comment il est perçu et vécu par les élèves. Le questionnaire permet ainsi de dégager les tendances principales et, dans une optique quantitative, la récolte des données permettra d'établir des chiffres reflétant la manière dont est perçu le harcèlement. Ces données seront complétées par trois questions comportant un aspect qualitatif et qui demanderont aux élèves de développer leurs idées. Un autre objectif vient s'ajouter à cela : déterminer un angle d'approche pour certaines thématiques qui seront abordées lors des entretiens. En effet, d'après les réponses obtenues dans ces questionnaires, les analyses quantitatives seront présentées aux enseignants qui pourront rebondir sur ces informations et les exploiter.

L'échantillonnage choisi est représentatif du cycle 3. Il est composé de trois classes qui englobent l'école secondaire dans le canton de Neuchâtel: une classe de 9<sup>ème</sup>, une de 10<sup>ème</sup> et une de 11<sup>ème</sup> constituées de niveaux différents : 9<sup>ème</sup> moderne, 10<sup>ème</sup> maturité et 11<sup>ème</sup> moderne. Chacune de ces classes est composée d'environ 18 élèves pour un total de 50 élèves interrogés, 28 garçons et 22 filles. Le questionnaire est anonyme, il leur a cependant été demandé de mentionner leur âge et leur sexe.

Les questions sont majoritairement de nature fermées, les questions ouvertes étant plutôt du ressort des méthodes qualitatives, l'articulation des deux relevant de la méthodologie mixte. Comme le relève François de Singly (2012), par souci d'économie et afin de ne pas récolter trop d'informations dispersées, il est préférable d'accorder une place prépondérante aux questions fermées. Le questionnaire débute par une définition du harcèlement donnée par Dan Olweus qui décrit qu'un élève est victime de harcèlement « lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs élèves » (1999, p.20). Cette définition n'a pas pour but d'orienter les élèves mais plutôt d'éviter les confusions de termes. Les élèves pourraient ne pas savoir ce que représente exactement ce mot en l'associant par exemple au harcèlement sexuel.

Le questionnaire est composé de trois grandes parties principales<sup>11</sup>:

- Le rapport des élèves au harcèlement
- Le ressenti et la connaissance du harcèlement
- La perception du rôle des enseignants

---

<sup>11</sup> Annexe 4



## PARTIE B : Le ressenti et la connaissance du harcèlement

### Entoure le chiffre qui correspond à ta réponse :

1. Sur une échelle de 1 à 6, selon toi, à quel point le harcèlement peut-il générer de la souffrance ?  
(1 = peu de souffrance et 6= beaucoup de souffrance)

1      2      3      4      5      6

2. Sur une échelle de 1 à 6, estime la gravité des conséquences engendrées par du harcèlement  
(1 = les conséquences ne sont pas graves et 6 = les conséquences sont très graves)

1      2      3      4      5      6

3. Estime le pourcentage d'élèves qui subissent ou ont subi du harcèlement durant l'école secondaire en Suisse :

0-10%    10-20%    20-30%    30-40%    40-50%    plus de 50%

Pour les deux premières questions de cette partie B, les élèves vont devoir se positionner sur une échelle de 1 à 6. Cette échelle permet de ne pas avoir un chiffre au milieu, qui signifierait un chiffre moyen et elle est surtout représentative du système de note qu'ils ont actuellement, 1 signifiant très faible et 6 très grand. Les questions portent sur la souffrance générée par le harcèlement et la gravité des conséquences. Il était important de mentionner ces deux aspects du harcèlement afin de voir si les élèves saisissent les enjeux et les impacts de tels agissements. En effet, on entend souvent les mots « c'était juste pour rire » ou alors « on ne pensait pas que c'était grave ». L'objectif est donc de voir ici si les élèves saisissent l'importance des conséquences et de tout ce que peuvent générer ces actes.

D'autre part, il leur a été demandé d'estimer le pourcentage d'élèves qui subissent du harcèlement en Suisse, même si cela est difficile à quantifier, afin de comprendre leurs représentations et leur contextualisation du phénomène. Il y a en effet 10 à 20% d'élèves qui subissent ou ont subi du harcèlement durant leur école secondaire.

## PARTIE C : La perception du rôle des enseignants

Réponds à la question suivante :

1. Vers qui te tournerais-tu si tu étais victime de harcèlement ?  
(s'il y a plusieurs réponses, indique l'ordre de priorité avec 1, 2, 3, ... sur les pointillés à gauche des noms)
  - o ... Parents
  - o ... Frère/Sœur
  - o ... Amis
  - o ... Médiateur
  - o ... Direction
  - o ... Maître de classe
  - o ... Autre enseignant
  - o ... Personne extérieure
  - o ... Je n'en parlerais à personne
  - o ... Autres (précise) .....

Explique ton choix :

Pour les points suivants, entoure « *oui* » ou « *non* » puis explique pourquoi

2. D'après toi, les enseignants doivent-ils intervenir lorsqu'il y a des cas de harcèlement ?  

oui   non

Explique pourquoi :

3. As-tu déjà vu des enseignants intervenir ?    oui   non

Si oui, comment cela s'est-il déroulé ?

4. Est-ce que l'intervention des enseignants peut aider à résoudre des cas de harcèlement ?  

oui   non

Explique pourquoi :

Pour finir, la dernière partie se concentre sur ce que les élèves pensent du rôle des enseignants. Les questions posées sont à développer et ce afin d'avoir une idée de ce qu'ils pensent vraiment, qu'ils puissent étoffer leurs réponses et peut-être nuancer, ce qui est impossible avec la seule option de réponse oui ou non. La question 1 nous permettra d'identifier vers qui se tourneraient en premier lieu les élèves s'ils étaient harcelés et à quelle place se situeraient les personnes à charge d'enseignement. Les questions suivantes seront vraiment centrées sur ce que les élèves perçoivent des interventions des enseignants. La question 2 est essentielle pour savoir si les élèves veulent que les enseignants interviennent et veulent en connaître les raisons. La question 3 devrait leur permettre de donner les détails d'une intervention qui les a marqués. Pour clôturer ce questionnaire, la question 4 porte sur l'efficacité des enseignants à résoudre un cas de harcèlement.

### 2.2.1.1. Déroulement

Le questionnaire a été distribué en début de leçon, moment qui semble être le plus propice ; il n'y a ainsi pas de doute quant à un timing trop serré. De plus, les élèves sont plus attentifs et dans de meilleures conditions qu'à la fin d'une leçon. En premier lieu nous avons expliqué le sujet, le but de ce travail et l'importance de le prendre au sérieux. Les élèves se sont investis à donner des réponses développées et honnêtes. Nous leur avons laissé ensuite tout le temps nécessaire pour y répondre. Avec les explications, la distribution, le remplissage et la restitution, cela a pris dans les classes de 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> environ 20 minutes et pour la classe de 11<sup>ème</sup>, 25 minutes.

Cette thématique reflétant un aspect très personnel lorsqu'il s'agit de s'exprimer à son sujet, il a été demandé aux élèves de mettre une séparation entre eux, comme lors de situations de travaux écrits, afin qu'ils se sentent libre d'écrire ce qu'ils ressentent. Ils ont aussi eu l'opportunité, s'ils le souhaitaient, de compléter, de rajouter une ou deux phrases à la fin du questionnaire s'ils avaient l'impression qu'une notion très importante à leurs yeux manquait et ils pouvaient rester à la fin de la leçon s'ils avaient besoin de parler d'une situation qui les dérangeait.

D'autre part, lorsqu'ils ont dû rendre leur questionnaire, ils ont dû le glisser sous une feuille blanche sur le bureau en l'insérant à différents endroits pour que l'on ne puisse pas connaître l'ordre dans lequel les élèves l'ont rendu. Malgré l'anonymat de chaque questionnaire, certains élèves ont cependant eu peur que leur écriture ne les trahisse, mais ils ont donc eu la possibilité de la modifier. Certains élèves sont même restés à la fin de la leçon pour exposer certaines situations qu'ils avaient vécues et leurs ressentis à ce moment-là.

## 2.2.2. Entretiens semi-directifs

« L'entretien permet d'avoir accès au point de vue des personnes, à leur expérience vécue, au sens qu'elles donnent à leurs actions. » (Desanti, & Cardon, 2007, p. 53).

Cette citation nous permet de donner du sens à cette deuxième méthode qui va être utilisée. Le questionnaire n'étant pas suffisant pour une telle recherche, il a donc été choisi d'effectuer des entretiens de nature semi-directifs qui permettent une relation dialogique à propos d'une thématique.

D'après le cours donné par Mme Padiglia<sup>12</sup>, l'entretien semi-directif a un cadre de référence tacite. La structure globale s'articule de la manière suivante : ouverture - noyau – clôture. Il est constitué d'une alternance de tours de paroles et les questions sont en relations avec des thèmes définis à l'avance dans un guide d'entretien, explicité ci-après. Cette structure est souple et permet une ouverture des propos de l'interviewé tout en orientant davantage son discours qu'un entretien non-directif. Desanti et Cardon (2007) relèvent trois rôles de l'intervieweur pour faciliter la prise de parole de l'enquêté: il doit faire preuve d'empathie de relance et d'incitation.

L'échantillon se composera de 5 enseignants, 2 hommes et 3 femmes, du secondaire 1 ou ayant principalement travaillé dans le secondaire 1, toute expérience confondue. Il est intéressants de noter que de nombreux enseignants sont venus nous voir pour indiquer qu'ils ne pouvaient malheureusement pas participer à cette enquête car ils n'avaient pas assez de matière à donner et/ou ne savaient pas forcément quoi mettre en place dans de telles situations. Tous les enseignants interrogés ont donc déjà dû faire face à des situations de harcèlement dans leurs classes, se sont sentis concernés par ces actes et sont intervenus.

La dernière personne interrogée est une conseillère médico-éducative du collège, cette dernière pouvant intervenir lors de cas de harcèlement, recevoir des élèves, leurs parents, les enseignants ainsi qu'organiser des conférences et faire venir des intervenants pour la sensibilisation dans les écoles.

Pour mener à bien les entretiens semi-directifs il est primordial de les structurer en créant préalablement un guide d'entretien qui est « un système organisé de thèmes que l'interviewer doit connaître sans avoir à le consulter. [...] Cette technique permet donc, en principe, à la fois d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé, et d'un discours répondant aux questions de recherche. » (Blanchet & Gotman, 1992, p. 62). Le guide

---

<sup>12</sup> Préparation et conduite d'entretien. Atelier du cours « Recherche en éducation » du 20 novembre 2014 à la HEP-BEJUNE

comprend ainsi les thèmes principaux et les questions à aborder qui sont la reformulation des questions de recherche en questions d'enquête pour les interviewés. Afin de distinguer les deux types de population présents dans l'échantillon, les enseignants et la personne membre du service médico-éducatif, deux guides thématiques seront créés<sup>13</sup>. L'entretien sera ainsi assez libre, les interviewés pouvant parler de leurs expériences, cependant afin de rester sur des entretiens pertinents pour ce travail, les questions essentielles ont été mises en évidence en rouge dans le guide. Il est ainsi plus facile de suivre le cours de la discussion tout en restant concentré sur le fil rouge.

La première partie permet de commencer l'entretien par le parcours de l'interviewé pour avoir une idée de ce qu'il a pu faire et de son expérience dans l'enseignement ou dans le domaine socio-éducatif. Cette ouverture permet aussi d'explicitier la démarche de ce travail. Dans un deuxième temps, nous nous sommes penchés sur leur conception de ce qu'est le harcèlement entre élèves et de la place qu'il occupe dans la réalité d'un collège. C'est dans le troisième axe principal des entretiens que sont abordées les expériences des enseignants, leurs interventions, leurs descriptions de ce qu'ils ont pu mettre en place ainsi que leurs réactions face aux phrases des élèves tirées des questionnaires.

Durant cette phase, nous avons mis en perspective les réponses et chiffres obtenus dans les questionnaires avec les opinions des enseignants. Lors des entretiens, nous avons établi une feuille qui était présentée aux enseignants. Cette dernière est utilisée sur les deux côtés afin de bien démarquer les différentes phases de l'entretien et de ne pas disperser l'attention des interviewés en leur présentant immédiatement toutes les informations sous les yeux. Elle est composée des données récoltées d'après les questionnaires remplis par les élèves.<sup>14</sup> Le premier côté intervient au début de l'entretien, tandis que le second vers le milieu, quand l'entretien s'est déjà dirigé vers la notion d'intervention des enseignants.

Le recto de la feuille contient la définition donnée aux élèves du harcèlement scolaire afin d'ouvrir les propos des enseignants sur la connaissance des élèves sur le sujet. Sur ce même côté de page, étaient inscrits les principaux mots qui sont ressortis à la question 1.8. Ces mots n'ont pas été sélectionnés au hasard, ce sont ceux qui ont eu le plus de récurrences. Il a été choisi de les sélectionner jusqu'au mot suicide qui est apparu 5 fois, car c'est un terme terrible qui peut être une conséquence au harcèlement. Il nous semblait intéressant de le développer avec les enseignants. Au verso, se trouvaient les questions C. 2 et C.4 avec à chaque fois trois exemples de réponses, deux qui notent des aspects positifs

---

<sup>13</sup> Annexes 5 et 6

<sup>14</sup> Annexe 7

et une qui explique pour quelles raisons les enseignants ne devraient pas intervenir. De cette manière, les personnes interviewées ont pu s'exprimer sur ces phrases et comprendre ce que ressentent les élèves.

### **2.3. Méthodes de recueil et d'analyse de données**

La première étape a été de trier les questionnaires selon l'âge et le sexe des participants, afin de voir s'il existe des différences significatives entre garçons et filles dans les deux premières parties du questionnaire. Pour la dernière partie concernant l'intervention des enseignants, les réponses ont été classifiées par âge et par sexe afin d'observer une éventuelle évolution des réponses et des ressentis face à ce thème.

Les réponses ont été ensuite répertoriées sous forme de tableaux pour ultérieurement être transformés en graphiques. Tous les entretiens ont été retranscrits, les hésitations et scories du langage n'ont pas été mentionnées lorsqu'elles n'étaient pas significatives pour cette étude.

L'étiquetage des données a été effectué afin de mettre en évidence les éléments pertinents et fondamentaux pour cette recherche. Après avoir étudié les tableaux représentant les résultats des questionnaires et en avoir ressorti les thèmes principaux, les entretiens ont été relus. Suite à cette première phase, nous avons pu dégager trois axes principaux qui représentent l'articulation essentielle de l'analyse et une couleur leur a été attribuée. Ainsi, dans les questionnaires, chaque élément relatif à un thème était marqué par la couleur appropriée ce qui a permis de les regrouper par catégories afin de pouvoir les exploiter le plus efficacement possible pour l'analyse.

Dans le chapitre d'analyse qui va suivre, les personnes interviewées seront mentionnées comme ceci E1 : pour enseignant 1, E2 pour enseignant 2 etc., et la lettre I représentera le membre médico-éducatif.

Il faut toutefois préciser que les résultats présentés donnent des indications et des pistes d'intervention, mais il convient de ne pas oublier que chaque cas doit être analysé suivant son contexte et qu'il peut sensiblement différer d'un autre.

## Chapitre 3 - Analyse

Nous allons désormais aborder la section analyse et résultats qui sera divisée en trois parties distinctes mais intimement liées dans le but de répondre aux questions de recherche de ce travail :

1. Quelle est la perception du harcèlement par les élèves et les enseignants au sein d'un cercle scolaire ?
2. Quels sont les moyens possibles des enseignants pour intervenir lors d'une situation de harcèlement afin d'y remédier?

Ce choix de structure relève de la séparation des trois thèmes présents dans le questionnaire et lors de l'élaboration des grilles d'entretien :

Le ressenti du harcèlement scolaire ; Le besoin / le devoir d'intervenir ; Réactions et interventions

Nous nous pencherons tout d'abord sur le ressenti du harcèlement en milieu scolaire. Ce dernier a été développé précédemment dans le cadre théorique et c'est de manière à l'étayer et à le concrétiser, avec les recherches effectuées dans un cercle scolaire, que nous allons le développer ici. Nous appuierons les principales données obtenues avec les questionnaires distribués aux élèves et les réponses des enseignants lors des entretiens. Dans cette première partie nous les regrouperons et expliciterons sous une sélection de différents thèmes qui sont ressortis : La perception du phénomène du harcèlement et sensibilisation, le contexte classe : « Serait-ce différent ailleurs ? »<sup>15</sup>, l'espace scolaire comme symbole de sécurité, l'impact des réseaux sociaux et les bouleversements qu'ils ont engendrés.

Dans un deuxième temps nous aborderons le duo « besoin et devoir » dans l'intervention de l'enseignant lorsqu'il se retrouve confronté à un cas de harcèlement entre pairs. Il sera intéressant d'examiner comment est perçue la notion de responsabilité dans de telles situations et quel ressenti les élèves et les enseignants ont face à l'intervention de ces derniers. En outre, nous verrons comment les mots « risques » et « peur » sont rattachés au verbe intervenir. Pour clôturer cette partie analyse, nous étudierons plus attentivement, et c'est l'axe principal de ce travail, de quelle manière un enseignant peut intervenir et les éléments mis en place. Pour se faire, nous exploiterons le discours des enseignants et du personnel médico-éducatif qui a pu mettre en lumière certains procédés.

---

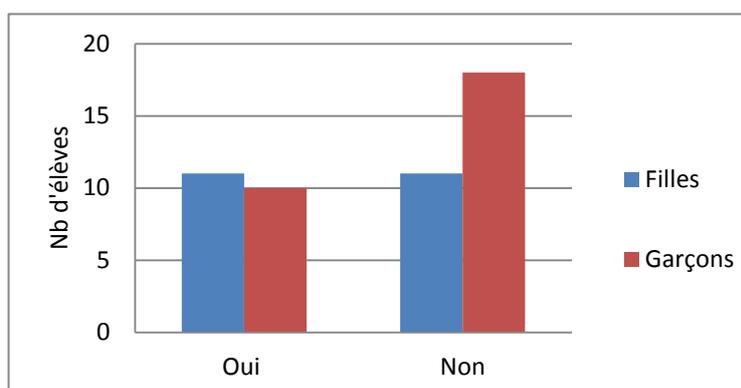
<sup>15</sup> A savoir, est-ce que la victime le serait également si elle avait été dans une autre classe ?

### 3.1. Le ressenti du harcèlement scolaire

#### 3.1.1. Perception du phénomène

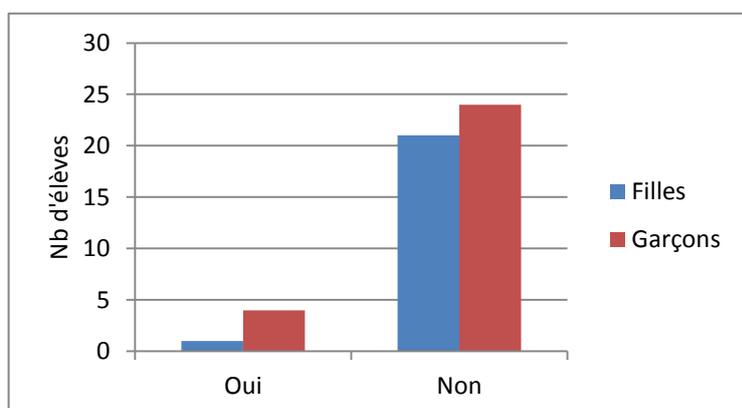
Tout d'abord, il convient de commencer par un chiffre que l'on pouvait difficilement imaginer plus grand : sur les 50 élèves interrogés 21 ont déclarés avoir déjà subi du harcèlement, ce qui fait un total de 42%. Les filles étant encore plus hautement touchées, 50% d'entre elles ayant répondu positivement. Ces données sont sensiblement plus élevées que la fourchette présentée dans la problématique qui oscille entre 6 à 15% et qui a été déterminée par les études internationales (Debardieux, 2011a, p.8). Nous ne pouvons cependant pas faire de conclusion statistique et de comparaison effective car notre échantillon n'est pas assez significatif face à l'envergure des études présentées précédemment. Néanmoins les chiffres présents décrivent que le harcèlement est très présent et qu'énormément d'élèves sont touchés.

Tableau 1 As-tu déjà subi du harcèlement ?



Le deuxième item demandait au contraire si les élèves avaient déjà fait subir du harcèlement. Il s'avère que les 10%, c'est-à-dire 5 élèves sur 50 disent avoir tenu le rôle de harceleur.

Tableau 2 As-tu déjà fait subir du harcèlement ?



Le rapport du Ministère de l'éducation de Colombie-Britannique démontre que le statut occupé par la victime peut se changer dans une autre situation en celle du harceleur (2001, p.9). Cette affirmation est confirmée ici par le croisement des données entre la première et la deuxième question. En effet, le 60% des élèves qui estiment avoir harcelé ont aussi été des victimes, c'est-à-dire 3 élèves sur 5.

La première approche concernant le harcèlement scolaire entre élèves a été de demander les mots que chacun associe à la thématique. Dans les deux tableaux ci-dessous sont inscrits les termes qui sont liés au harcèlement. Nous retrouvons dans la première colonne les principaux mots qui sont ressortis lors des questionnaires distribués aux élèves, <sup>16</sup>ici sont répertoriés seulement ceux avec une récurrence de plus de 3 fois. Dans la colonne de droite ce sont ceux des enseignants. En outre, lors des entretiens, ces derniers ont dû rebondir sur les six termes qui sont le plus ressortis chez les élèves.<sup>17</sup> Les couleurs attribuées ont le sens suivant : Orange : attaques verbales, Vert : attaques physiques, Bleu : attaques physiques et verbales, Blanc : Effets sur la victime

Tableau 3 Mots associés au harcèlement

Mots associés au harcèlement par les élèves	Nombre de récurrences
Insultes	16
Méchanceté	11
Violence	7
Souffrance	6
Coups	6
Suicide	5
Rabaissement	4
Menaces	4
Tristesse	4
Critiques	3
Mal-être	3
Injustice	3
Maltraitance	3
Non-respect	3
Peur	3
Acharnement	3

Mots associés au harcèlement par les enseignants
Abus
Violence
Maltraitance
Perpétuel
Continuel
Lourd
Pesant
Psychologique
Peur
Phobie
Souffrance
Exclusion
Intolérance
Rejet
Méchanceté
Non-respect des différences

<sup>16</sup> Il y a plus de 50 mots différents qui sont ressortis, la liste complète est en annexe 8

<sup>17</sup> Insultes, méchanceté, violence, souffrance, coups et suicide.

Nous observons que chez les élèves, les actes de parole, les insultes plus particulièrement sont les plus souvent associées au harcèlement. Un des interviewés pense en effet, « que les insultes ressortent le plus parce que c'est un peu un reflet, c'est vrai c'est leur quotidien. » (E4). Debardieux insiste sur le fait qu'elles sont extrêmement fréquentes et qu'en tant qu'adulte il est parfois difficile d'en saisir la gravité. De plus, elles « sont un déclencheur type de l'agression. C'est d'autant plus vrai quand 23,6% des jeunes estiment avoir subi des insultes à caractère raciste. » (2004, p.325). La parole est une forme de harcèlement qui peut blesser et atteindre l'élève. Ceci a été exposé lors de la conférence de Mr. Tournier<sup>18</sup>, qui exprimait le fait, qu'à force de répéter des mots dégradants, ils finissent par s'inscrire dans l'esprit de la personne et représentent pour elle comme une vérité, l'image qu'elle a d'elle-même est alors déformée.

Ainsi, le harcèlement est « une atteinte aux biens ou aux personnes dans leur intégrité morale ou physique » (Casanova, 2000, p. 7), ce qui est reflété par les nombreux termes qui peuvent être applicables autant à la violence physique que verbale telles que la méchanceté, la violence ou la maltraitance qui se retrouvent autant chez les enseignants que chez les élèves. Une des enseignante mentionne également l'aspect psychologique qui est derrière ces actes : « c'est très psychologique, [...] ils se font harceler par des petits gestes [...] de façon à faire craquer l'élève. » (E5).

Nous voyons qu'à côté de cela, de nombreux termes font référence aux effets, aux sentiments et aux conséquences du harcèlement. « Ce sont des mots qui reflètent la souffrance de ceux qui la vivent même si c'est clair [...] que tous les élèves ne sont pas victimes, mais au fond ils s'en rendent bien compte de ce que c'est. » (E4).

En ce qui concerne les réactions face aux mots qui ont été présentés aux enseignants nous avons observé que trois d'entre eux ont directement répondu que cela ne les surprenait pas. Un des enseignants complète en disant : « Ca me surprend pas mais ça m'effraie quelque part parce que je trouve que c'est un fléau. » (E3). Enfin, deux des enseignants indiquaient avoir déjà eu des situations pour tous les mots présentés.

Par conséquent il est intéressant de se pencher sur les réactions, sur ce qui est ressorti face au mot suicide, mot très fort qui a été mentionné 5 fois dans les questionnaires. Il y a en effet un stade au-delà duquel les victimes n'ont plus les épaules assez larges et ne peuvent plus supporter ces attaques incessantes (Camuset et al., 2010, p.61). Nous pouvons donc arriver à des situations où l'enfant ne souhaite qu'une chose : mettre un terme à sa vie. Dans les

---

<sup>18</sup> Conférence du 22 avril 2015, « Elèves humiliés, élèves sacrifiés ? », Espace Perrier (Marin)

questionnaires trois élèves pensent que l'intervention des enseignants peut éviter cela : « L'enseignant doit essayer à tout prix de mettre un terme pour éviter le suicide de l'élève. », « l'enseignant doit intervenir car la personne harcelée risque de se suicider à cause de la souffrance que ça lui inflige. », « Car ça peut être grave et le prof peut expliquer que ça peut conduire jusqu'au suicide ».

Une des enseignantes raconte que « le fait que de toute façon le harcèlement blesse la personne et fait énormément de mal, c'est une souffrance qui va très loin. On pousse dans certains cas l'élève à se sentir inutile sur Terre ». Elle ajoute que « l'on a même proposé à une jeune victime les instruments, la corde et le tabouret, pour se suicider » (E2). Un autre enseignant et la conseillère du service médico-éducatif expliquent que cet acte est une conséquence au harcèlement : « c'est des situations qui peuvent pousser au suicide, parce que si le harcèlement se poursuit sur une longue durée, et que ben on ne peut pas l'identifier, ça c'est des causes de suicide assez nombreuses. » (E5), « Je dirais que le suicide c'est la conséquence, c'est un fait. Les insultes, la méchanceté pas. La souffrance et le suicide sont la conséquence des insultes, de la méchanceté et la violence que l'enfant peut subir. » (I).

### **3.1.2. Le contexte classe: « Serait-ce différent ailleurs? »**

Dans cette section nous allons nous pencher dans un premier temps sur les éléments qui pourraient faire qu'une personne devienne victime de harcèlement. Dans un deuxième temps, nous les mettrons en lien avec le contexte de la classe avec comme question sous-jacente, cet élève aurait-il été victime s'il s'était trouvé dans une autre classe dès le début de sa scolarité ?

#### **3.1.2.1. Un profil type ?**

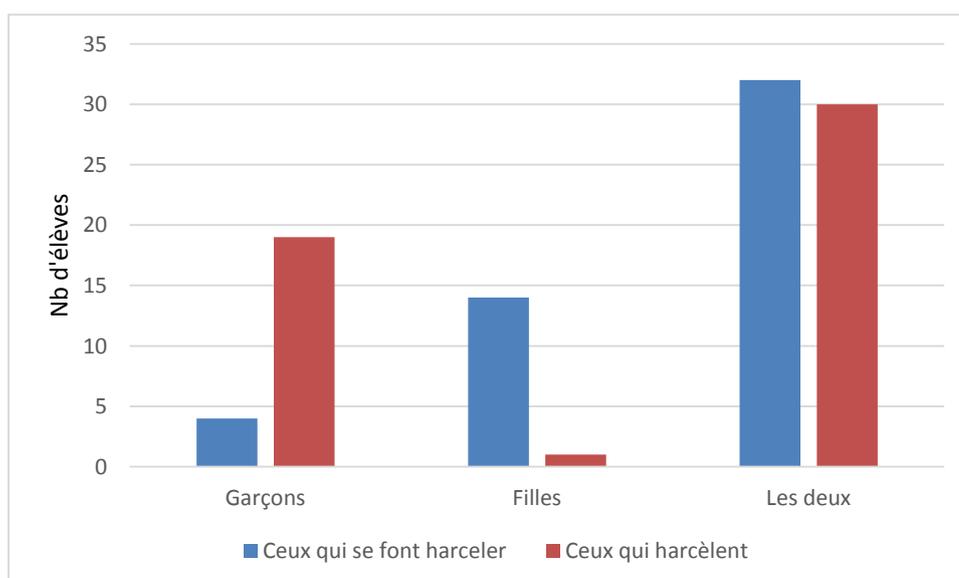
Un des aspects fondamental de la notion de harcèlement est la stigmatisation de certains élèves en profil type de la victime. Tous les interviewés mentionnent des traits typiques qui peuvent faire qu'un élève devienne un souffre-douleur, un « maillon faible » (E2). Nous pouvons notamment retrouver les éléments suivants : « Les garçons chétifs, ceux qui sont plus petits que les autres. » (E3), « les élèves corporellement différents des autres » (I), « ceux qui ne sont pas à la mode, qui prennent moins soin d'eux, qui sont peut-être un peu en surpoids » (E1), « physiquement ceux qui se mettent déjà comme victime, ceux qui sont recroquevillés sur eux-mêmes, ils ont une petite voix, ils s'imposent pas, ils ont jamais d'avis, et quand ils essayent de donner leur avis c'est souvent maladroit. » (E.5). Néanmoins, une enseignante relève que ce n'est pas forcément celui que l'on pensait qui se fait harceler : « il

y en a d'autres qui ont beaucoup de caractère et que je pensais pas, et en fait ils se font totalement harceler. » (E5).

Brandibas et al., (2007) estiment que le groupe pointe sur les différences de la victime. Quant à Camuset et al.,( 2010, p.57), la victime est d'après eux stigmatisée comme étant dissemblable du groupe avec une image dégradante, elle est alors exclue et n'est caractérisée que sous les traits de la différence par rapport aux autres. Nous pouvons dès lors appuyer cette notion à travers le discours de quelques enseignants qui exposent que cette typologie commune de la victime est à chaque fois marquée par la notion de différence : « A l'adolescence, les enfants sont à un âge où ils tolèrent peu les différences et peuvent [...] se moquer de la différence. » (E1), « Ceux qui peuvent être différents par exemple dans leurs tenues vestimentaires ou les garçons qui sont peut-être un peu efféminés.» (E5).

D'autre part, les résultats établis par l'enquête HBSC de 2010 démontrent certaines variations concernant le genre et l'âge des enfants. En effet, les garçons seraient plus nombreux que les filles à avoir subi ou fait subir du harcèlement scolaire.<sup>19</sup> Nous pouvons l'observer dans les réponses données aux questions 5 et 6 de la partie A, qui démontrent quels sont d'après les élèves ceux qui se font le plus harceler et ceux qui font le plus subir de harcèlement. Nous voyons que les garçons sont, ceux qui auraient tendance à harceler le plus mais cependant, la grande majorité pense que les deux sexes confondus se font harceler et harcèlent.

*Tableau 4 Ceux qui harcèlent / se font harceler le plus sont :*



<sup>19</sup> Annexe 1

### 3.1.2.2. L'espace classe

Néanmoins, il est important d'étayer ces propos avec un autre facteur considérable : l'espace classe. En effet, pendant toute la scolarité, les élèves se trouvent normalement dans une classe fixe qui les accompagne pendant ces trois ans. Ainsi, comme le relève une enseignante, les élèves « sont coincés trois ans dans la même classe avec les mêmes profs, avec les mêmes collègues. » (E2), et ceci peut se révéler être un calvaire. La classe pourrait alors être « comme une prison, de laquelle on ne peut pas s'échapper. » (E4).

En effet, pour les enseignants interrogés, l'espace classe joue un rôle fondamental dans le conditionnement des élèves victimes car « dans une classe de vingt comme ça, en vase clos, il y a quelque chose qui se passe de particulier. Dans le collège je pense que c'est un petit peu différent. » (E2). Les trois acteurs exposés dans la partie théorique à savoir : le harceleur, la victime et les témoins se retrouvent dans chacune des situations évoquées dans les entretiens et sont présents dans les classes, au sein desquelles l'effet de groupe est très fort et se fait ressentir (Bellon et Gardette, 2010).

La classe dans laquelle l'élève se trouve joue un grand rôle dans son étiquette de victime. Les choses pourraient-elles ainsi être influencées par le groupe classe ? Cinq des six personnes interrogées<sup>20</sup> en sont certaines comme l'expriment par exemple trois des enseignants : « je pense qu'un élève harcelé dans une classe ne le serait pas forcément dans une autre. Donc le contexte, le groupe classe peut faire beaucoup. » (E3), « Je suis sûr que si cet élève n'avait pas été dans cette classe, où il y a beaucoup trop de leaders négatifs, je suis sûr qu'il n'aurait pas été harcelé, ou alors beaucoup moins. » (E4), « Il y en a qui n'ont pas de bol, c'est comme ça, qui tombent dans la mauvaise classe aussi. » (E5).

Une des hypothèses d'un des enseignants se baserait sur le niveau de la classe : « J'ai beaucoup travaillé dans des classes pré-professionnelles où les élèves un petit peu faibles de caractère sont plus facilement attaquables que dans une bonne classe de matu où ils sont bien soudés. Et puis celui qui est peut-être un peu faible de caractère on va lui reconnaître d'autres compétences, il est peut-être un peu artiste, il est peut-être bon en maths, etc., il ne sera pas stigmatisé. » (E.3). Cet enseignant se demande d'ailleurs si la rénovation des filières qui va avoir lieu dans le canton de Neuchâtel pourrait empêcher cette catégorisation. À ce propos, Debardieux relève que « Le regroupement d'élèves en classes de niveau est très clairement corrélé à une augmentation de la victimation. Les travaux qualitatifs comme les travaux quantitatifs sont unanimes sur la question. » (2011b, p.20).

---

<sup>20</sup> Un des enseignants n'en a pas fait mention durant l'entretien.

### 3.1.3. L'espace scolaire comme symbole de sécurité

Les élèves passent une grande majorité de leur temps dans le périmètre scolaire. Cela relève certes principalement de l'aspect contraignant de l'école obligatoire mais nous allons aussi montrer, d'après les observations faites par les enseignants que cet espace contient une dimension sécuritaire et rassurante. Nous décrivons aussi ce moment, où, à force de subir des brimades quotidiennes, la victime va percevoir cet univers scolaire de manière très négative.

L'espace scolaire peut représenter une stabilité par rapport à l'extérieur ou par rapport à la maison, qui devrait être le symbole de la sécurité mais au sein de laquelle il se passe parfois des choses très difficiles pour les adolescents. Une enseignante évoque cette notion de stabilité : « Il faut pas oublier que l'école ils y sont cinq jours par semaine, c'est aussi un lieu de sécurité parce que pour certains de nos élèves ont sait pas ce qu'ils vivent à la maison. Mais moi je m'étais rendue compte que pour certains, dans une classe difficile que j'avais, l'école, donc le bâtiment et les enseignants c'était quelque chose qui était tout le temps là. S'ils se sentent en danger à la maison ils savent que le lendemain matin, dans l'école ils vont être en sécurité. Et pour certains c'était difficile les vacances parce qu'il n'y avait plus cette sécurité ou cette zone où il n'allait rien leur arriver par rapport à la violence de l'extérieur. Donc ça on doit leur garantir. Pour certains c'est « l'église » quoi, on peut y vivre au calme, et ça pour moi c'est essentiel. » (E2).

Cependant, lorsque l'élève devient victime de violence à l'école sa vision en sera changée. Dès lors, la peur engendrée par le harcèlement prendra le dessus et on verra apparaître des conséquences telles que le refus d'aller à l'école, la baisse des résultats ou encore le repli sur soi. Ces effets sur l'apprenant et sa conception de l'école sont très présents, le côté sécuritaire étant touché: « Si un élève se sent pas en sécurité en classe ça joue pas. Faut quand même pas oublier que l'élève il est presque plus de temps à l'école qu'à la maison donc il doit se sentir en sécurité et d'ailleurs un élève qui se sent pas en sécurité et qu'il se sent mal comment est-ce qu'il va pouvoir travailler ? » (I). Un des enseignants rajoute : « Mon expérience m'a montré que c'est le relationnel qui prime d'abord, c'est le fait qu'un élève se sente bien en classe qui est important, après la matière c'est secondaire, ça veut pas dire que je la néglige, mais si un élève est complètement angoissé parce qu'il se fait harceler, quelle disponibilité d'esprit il aura pour les leçons ? Malgré le meilleur dispositif instrumental, ça joue pas. » (E3).

### **3.1.4. L'impact des réseaux sociaux et les bouleversements qu'ils ont engendrés**

Le harcèlement semble être depuis toujours présent dans la réalité scolaire. Cependant, et cela depuis quelques années déjà, le harcèlement ne se déroule plus uniquement dans le périmètre scolaire, et c'est bien là le problème, car en étant si peu visible il est encore plus difficile à gérer et à condamner. Deux des enseignants mentionnent que « les réseaux sociaux sont un lieu où le harcèlement est terrible » (E3), « il se passe des choses horribles que l'on pourrait même pas imaginer. » (E.4). C'est avec le développement d'Internet et des outils de communication et plus particulièrement des réseaux sociaux que ces changements sont intervenus.

Cet espace qui n'est plus contrôlé par personne, empêche toute forme de répit chez la personne harcelée car le harcèlement revêt un aspect continu comme le mentionne cette enseignante : « quand il sort du collège il se fait harceler aussi par message, donc c'est toujours très psychologique » (E5). Si nous reprenons les idées de Marta Santos Paios, le cyberbullying, malgré ses effets positifs pour la socialisation et l'apprentissage, a un aspect insidieux et peut créer « aussi des risques de harcèlement et d'abus, très souvent dans un contexte où l'enfant se trouve au-delà de l'action protectrice des adultes. » (2012, p. 13). Un enseignant expose qu'il a dû « réguler en classe toute une série d'évènements qui se passaient en dehors de l'école ». (E3)

Les personnes interrogées appuient ceci en insistent sur le fait que c'est un phénomène récent qui a pris une ampleur considérable très rapidement : « Des élèves qui subissent du harcèlement on les sent sans échappatoire, surtout aujourd'hui avec les réseaux sociaux. Peut-être qu'il y a quinze ans en arrière, c'était moins pénible parce que le harcèlement va se faire beaucoup à l'école, une fois qu'ils étaient chez eux ils étaient tranquilles. Aujourd'hui, il n'y a plus de tranquillité pour eux je trouve. » (E.2), « c'était plus simple avant » (E2), « Quand ils sortent de l'école de toute façon il y a encore Facebook, où ils se font insulter, il y a encore des vidéos qui peuvent circuler, il y a beaucoup de moyen du fait de la technologie. » (E5), « j'ai l'impression qu'on parle beaucoup plus du harcèlement ces deux dernières années depuis qu'il y a les réseaux sociaux [...] c'est venu en lumière et que le harcèlement c'est beaucoup plus facile de le faire parce que on est derrière l'écran et pas face à la personne. » (I).

Ainsi, il est très nettement ressorti que ces moyens de communication permettent aux élèves de harceler, d'attaquer la victime sans être en contact physique avec elle, sans pouvoir voir ce qu'elle ressent. Il y a donc une sorte de déresponsabilisation lorsque l'on est derrière un écran.

## 3.2. Le besoin / le devoir d'intervenir

### 3.2.1. Etre responsable

La relation qui peut exister entre les apprenants et l'enseignant est déterminante dans la construction du climat de classe. Ce dernier est sans aucun doute responsable des élèves qu'il a dans sa classe, et se doit de leur assurer la sécurité (Mbandzoulou, 2004, p.16).

Pour le 90% des élèves interrogés, l'enseignant doit intervenir lors de cas de harcèlement. Ceci a étonné deux enseignants qui, à cause des représailles que cela peut engendrer, imaginaient que les élèves voulaient moins d'interventionnisme. A ce propos, sur les 21 élèves déclarant avoir déjà été victime de harcèlement, une minorité, deux d'entre eux, ont été catégoriques et ne veulent pas que les enseignants interviennent : « Il faut laisser les élèves régler leurs problèmes entre eux. », « parce qu'ils ne vont pas comprendre et ça va empirer les choses ». En outre, 3 élèves apportent une nuance : ils veulent que les enseignants interviennent mais pensent que parfois cela peut aggraver la situation au lieu de l'arranger. Ainsi, ils posent le « mais » dans leurs réponses : « Ca peut aider, **mais** aussi rendre les choses pires. », « Ca peut aider **mais** aussi aggraver parfois. », « car ça va s'arranger **mais** les harceleurs vont peut-être vouloir se venger. ».<sup>21</sup>

Reprenons les 90% qui souhaitent l'intervention. D'après sept élèves, les enseignants doivent intervenir car il en relève de leur responsabilité. Ils ont en effet mentionnés le mot responsable dans leurs réponses comme par exemple : « On est sous leur responsabilité », « Ils sont responsables de nous si on est dans le cadre scolaire », « car leur devoir est de faire également de l'école un lieu neutre, sain et propice au travail. », « Nous sommes sous leur responsabilité et c'est leur devoir d'avoir une classe qui s'entend bien ».

La personne membre du service médico-éducatif nous l'expose en ces termes : « Si un enseignant voit un cas de harcèlement et qu'il n'intervient pas pour moi c'est non-assistance à une personne en danger. Enfin je vais peut-être un peu fort mais c'est le devoir d'assurer, les élèves ont des devoirs vis-à-vis de l'école mais l'école a des devoirs vis-à-vis des élèves, ça veut dire qu'on doit assurer sa sécurité, ça me paraît évident. ». Concernant sa responsabilité lorsque les élèves ou enseignants viennent lui parler, elle indique que l'on ne peut pas garder pour soi des éléments qui sont aussi graves et qui peuvent mettre en danger la vie de l'élève. La fiche élaborée par la fondation santé bernoise « pas à pas du repérage

---

<sup>21</sup> Ces notions seront reprises au point 5.2.1 peurs et risques

du harcèlement à l'école »<sup>22</sup>, va dans ce sens et mentionne qu'il ne faut pas promettre la confidentialité.

Il faut agir lorsque l'on est face à une situation de harcèlement entre pairs. Les élèves ne vont pas forcément demander explicitement de l'aide et comme ajoute cette enseignante : « On attend quand même une aide quand on est en détresse, on a besoin d'être aidé, on ne trouve pas de solution pour se sortir de là, donc je ne sais pas, je pense que l'élève qui est harcelé il a besoin, enfin il a envie qu'un adulte vienne à son secours, vienne l'aider même si ça fonctionne pas, il a envie qu'on l'aide. » (E1). Il est en outre ressorti chez certains élèves que les enseignants étaient très présents pour eux : « l'enseignant c'est une personne à qui on peut faire confiance. », « Parce qu'ils sont avec nous à l'école donc ils connaissent les élèves mieux que nos parents. ».

Cependant, une autre réalité doit être examinée, celle des enseignants qui n'interviennent pas. Nous avons vu que l'intervention demande beaucoup d'investissement. En outre, le harcèlement n'est pas un phénomène qui est facile à déceler et d'après la totalité des personnes interviewées, il existe bel et bien des enseignants qui n'interviendront jamais. Nous pouvons notamment ressortir les propos suivants : « les élèves disaient clairement que des enseignants ont vu et ont rien dit. » (I), « Je pense aussi qu'il y a des enseignants qui viennent, qui font leur boulot et qui repartent. C'est triste à dire mais je pense qu'il y a les deux. » (E5), « Je sais qu'il y en a qui se foutent éperdument du bien-être de la classe, c'est-à-dire qu'ils sont là pour enseigner, point barre et qui ferment volontairement les yeux. » (E4)

Il est certain que l'intervention est quelque chose qui demande de l'énergie, cela prend du temps et demande de l'investissement. Ce n'est déjà pas facile à voir, ceux qui se mettent des œillères ont donc encore plus de la peine à le voir. Cependant, si l'on n'intervient pas, cela reviendrait à laisser penser que ce qui se déroule sous nos yeux est toléré.

---

<sup>22</sup> Annexe 3

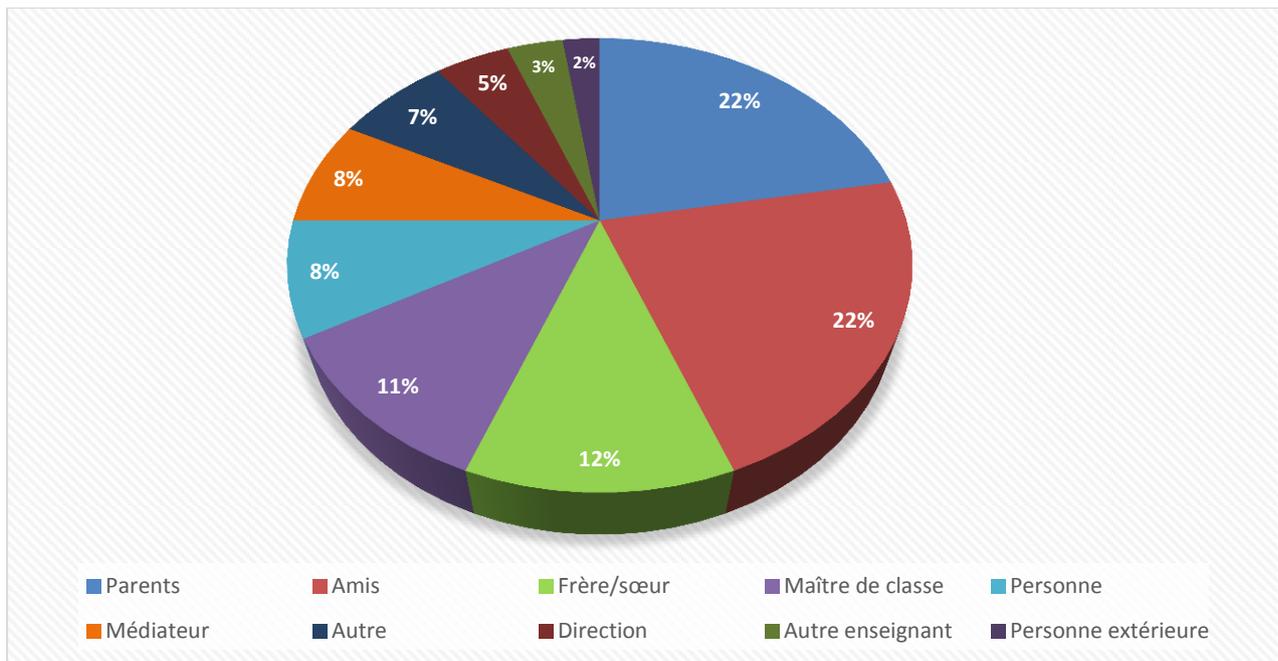


Figure 2 Vers-qui te tournerais-tu si tu étais victime de harcèlement ?

### 3.2.1.1. La situation des maîtres de classe

Avec ce graphique, nous pouvons voir que le maître de classe arrive en quatrième position après toutes les personnes du cercle proche de l'élève : Les parents, les amis, et les frères et sœurs. Si l'on se penche plus précisément sur le rôle du maître de classe, nous voyons qu'il est considéré comme étant sensiblement différent de celui de maître de branche et comme ayant une relation bien différente avec les élèves :

« Pour ma part, je suis sensible à toutes les classes même celles où je suis pas maître de classe, j'insère la part éducative dans toutes les classes, je leur fais la morale partout, je veux m'assurer que ça va, etc. Mais j'ai beaucoup moins d'impact en tant que maître de branche que si j'étais un prof de classe, ça je le vois. » (E3), « Comme un lien de confiance qui se crée entre les élèves et le maître de classe. Ils ont tendance à plus se confier peut-être où à s'adresser en général à leur maître de classe s'il y a des problèmes à régler et qui vont pas. » (E1), « Ça dépend de l'investissement que l'on veut mettre avec les élèves. Quand on est pas maître de classe même quand on n'enseigne pas dans notre classe, mais on a une relation différente avec notre perception de la vie scolaire dans le collège parce que on est au courant de tout quand on est maître de classe. Quand on est pas maître de classe, il y a beaucoup de choses qu'on sait pas, dont on n'est pas au courant, qui se passent dans le collège et puis ça c'est pour moi, c'est pas toujours évident quand on n'est pas au courant de ce qui se passe dans le collège. » (E2).

### 3.2.2. Peurs et risques lors d'interventions

Nous venons d'aborder les peurs des élèves lorsqu'ils sont victimes de harcèlement, leur angoisse de se retrouver dans cet espace scolaire ainsi que la notion de responsabilité des enseignants. Il convient désormais de s'attarder sur les peurs et les risques concernant l'intervention des enseignants. Ils se manifestent autant chez les élèves que chez les enseignants, nous allons ainsi tout d'abord les étudier séparément puis les mettre en corrélation.

Concernant les peurs des élèves, sur les 50 interrogés, 4 élèves ne veulent pas que l'enseignant intervienne lors de cas de harcèlement. Ainsi deux éléments ressortent fréquemment dans leurs réponses : « ils ne vont pas comprendre » et « ça va empirer ». Comme le souligne Debardieux, « les victimes sont parfois dans la terreur que la punition donnée aux agresseurs ne renforce les brimades par vengeance, et n'ont pas non plus confiance dans l'écoute qu'elles pourraient recevoir. » (2011a, p.39).

En effet, si l'élève victime va parler de cette situation à d'autres personnes, les harceleurs pourraient alors l'assimiler à une « balance ». Ils insisteront sur le fait qu'il ne sait pas se défendre tout seul et qu'il est obligé de rapporter. C'est également ce que signale le Ministère de l'éducation de la Colombie Britannique : « en effet, dans la culture adolescente, ceux qui signalent des crimes sont souvent perçus comme des délateurs. » (2001, p.19). L'enseignant pourrait donc, sans le vouloir, envenimer les choses et aggraver la situation. « Il y a toujours le même argument qui revient c'est les représailles, la peur des représailles. » (E5) relate cette enseignante qui a vu ces peurs se réaliser : « l'année passée quand je suis intervenue, mon élève victime elle a ramassé encore plus d'insultes.

Une des enseignantes apporte une nuance à cette première remarque sur la compréhension en affirmant que certes les élèves ont l'impression que « l'on prend un fait sorti de son contexte et que l'on ne comprend pas ce qui se passe derrière » mais insiste aussi sur le fait qu'à leur tour ils ne comprennent pas que « l'on essaye de les aider, c'est que l'on a envie de vraiment comprendre la raison pour laquelle ça s'est produit » (E1).

Une des autres peurs que nous observons est intimement liée à la relation entre l'enseignant et ses élèves. En effet, s'il y a une intervention qui se fait, que ce soit du côté du harceleur ou du harcelé, il y a l'angoisse que cette relation soit altérée et se retrouve même coupée. L'enseignant ne doit cependant pas minimiser les faits qui se déroulent et doit être à l'écoute.

### 3.3. Réactions et interventions

Il est désormais temps d'aborder quelques éléments d'intervention possibles lors de cas de harcèlement. Ceux qui seront présentés ne sont pas exhaustifs mais donnent toutefois des pistes d'actions réalisables et concrètes. Ces dernières ont été exposées par les enseignants et le membre du service médico-éducatif lors des entretiens. Avant cela, les élèves ont eu l'occasion de donner leur vision des actions menées par leurs enseignants lors de la dernière partie du questionnaire avec les questions C.3 et C.4 « As-tu déjà vu des enseignants intervenir ? Si oui comment cela s'est-il déroulé ? » et « Est-ce que l'intervention des enseignants peut aider à résoudre des cas de harcèlement ? Explique pourquoi ». Nous combinerons les apports des enseignants et des élèves afin d'adopter un double regard, celui de la personne qui met des choses en place et celui de la personne qui juge les effets et l'efficacité.

#### 3.3.1. Faire comprendre, conscientiser

La première thématique que nous allons aborder ici est relative à la conscience du mal qui est fait et aux moyens de le faire comprendre. On entend souvent, lorsqu'un enfant fait quelque chose qu'il sait être incorrect : « c'était juste pour rire » ou « c'est pas grave. ». Ainsi pour analyser ce qu'il en était dans l'échantillon sélectionné, nous leur avons demandé de s'exprimer sur la gravité des conséquences du harcèlement et de la souffrance qu'il peut engendrer, le 1 signifiant le niveau le plus bas et le 6 le plus élevé.

Tableau 5 À quel point le harcèlement peut-il générer de la souffrance ?

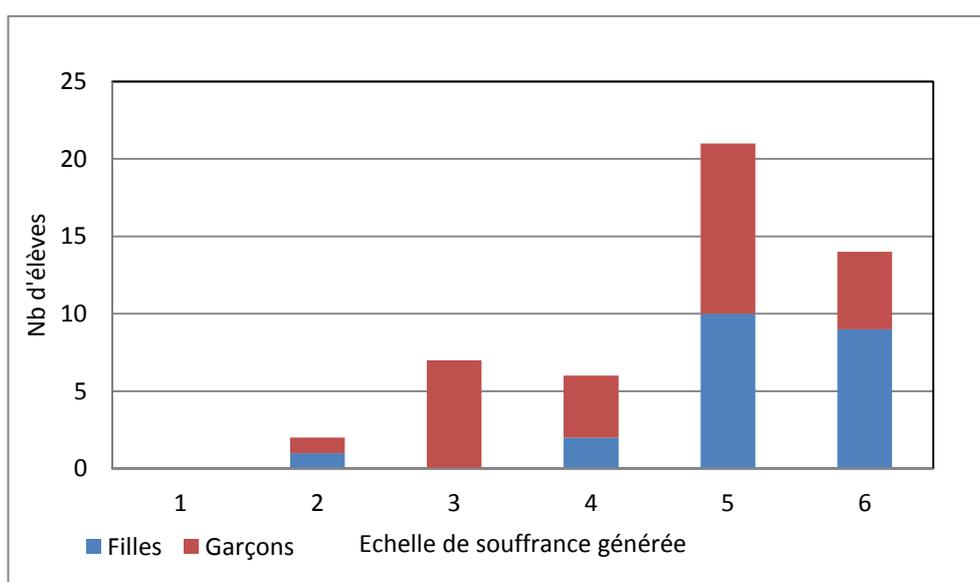
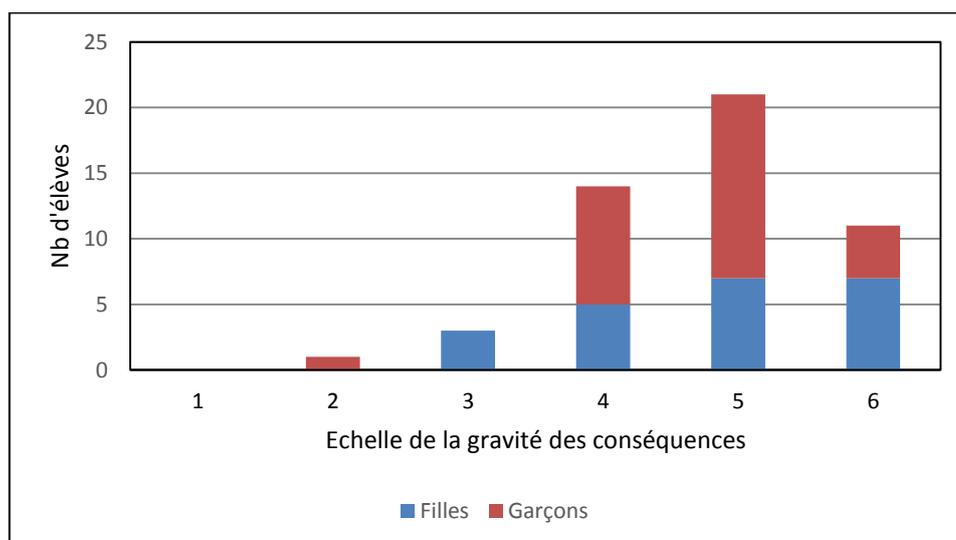


Tableau 6 Estimation de la gravité des conséquences



D'après les résultats obtenus nous voyons très nettement que les élèves sont conscients du mal engendré. Dans les deux tableaux plus du 80% des élèves l'ont estimé au-dessus de 4. La souffrance touche particulièrement les filles qui sont près de la moitié à avoir mis la note maximale c'est-à-dire 6. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'au vu du nombre de filles (50%) ayant subi du harcèlement, ceci se réfère à leur vécu et à leur propre souffrance.

Trois des enseignants interrogés ont à l'inverse l'impression que les élèves ne se rendent pas compte de ce qu'implique réellement le harcèlement chez la victime. Une des enseignante mentionne qu'ils n'ont pas conscience du mal qu'ils font : « Et ils ont souvent, je sais pas, un élève me disait que c'était des coups gentils. Comme si le mot coup pouvait aller avec gentil. C'est ça souvent : « mais non, c'est pas grave »[...] Et c'est vrai que quand on les fait réfléchir par rapport à la médiation certains ils tombent des nues. Et puis les laisser chercher des solutions, pas résoudre tout de suite le problème : « mais toi qu'est-ce que tu proposes comme solutions vis-à-vis de cette fille qui en peut plus, qu'est-ce que tu t'engages à faire ? ». Et les laisser répondre demain. » (E2).

Il faut ainsi encourager la victime à mettre les mots sur ce qu'elle ressent afin que l'autre puisse s'imaginer à quel point cela l'atteint. Ceci est explicité dans la brochure « Les jeunes et la violence » :

Aider les enfants et les adolescents à gérer les conflits et à renforcer cette capacité, est au centre de l'approche préventive en matière de violence et de problèmes disciplinaires. Celui qui sait gérer les conflits peut aussi, de temps à autre, reléguer au second plan ses propres besoins et faire face à des situations fâcheuses et frustrantes sans recourir à la violence. Cela signifie, en outre, savoir accepter différents points de vue et besoins; puis, être capable d'accepter que la vie en société n'est pas toujours

harmonieuse et que ses propres perceptions et avis ne sont pas entendus systématiquement. Savoir gérer les conflits implique également la capacité de faire des concessions mutuelles. Pour être capable de gérer des conflits, il faut non seulement savoir et vouloir définir ensemble des règles sans recourir à la violence, mais aussi les respecter. (2010, p.7)

Nous pouvons dans cette approche ressortir quatre moyens d'intervention applicables afin d'essayer de faire prendre conscience aux élèves des effets du harcèlement :

### **La prévention**

Il convient de commencer par ce qui peut être mis en place en amont, avant que des cas concrets apparaissent comme présenté dans l'ouvrage de Cohen & Piquero (comme cité par Debardieux, 2011b) :

La recherche a d'ailleurs bien montré que les programmes de prévention précoce du harcèlement étaient à la fois plus efficaces et coûtaient beaucoup moins chers en termes de dépenses de santé, d'assistance sociale et de maintien de l'ordre que les dispositifs ultérieurs de répression ou de traitement. (p.38)

Une des enseignantes prône la prévention : « je pense qu'avant que ça se produise, faudrait en parler avec les élèves, parler des risques, de ce que peut ressentir la personne qui est victime de harcèlement et donc je pense que c'est important que ça apparaisse avant que ça se passe en classe comme ça c'est anonyme, ce n'est pas dans le but d'aider quelqu'un mais d'informer. » (E1). Diverses interventions peuvent être effectuées au cours de l'année. Comme nous l'avons vu précédemment il est possible de faire venir par exemple des troupes de théâtre comme le caméléon ou un membre de la police. Dans le canton de Neuchâtel, Mr Favre est chargé de prévention de la police cantonale et intervient dans les écoles pour sensibiliser notamment aux risques liés aux médias sociaux.<sup>23</sup>

Une autre forme de prévention pourrait être la mise en place de règles de vie dans la classe. Un des enseignants l'a fait dans sa classe<sup>24</sup> comme moyen d'intervention suite à un cas de harcèlement. On pourrait cependant très bien l'imaginer comme outil de prévention. Les règles ont été créées par les élèves qu'ils ont dû ensuite signer : « on a fait même un règlement [...] où on assume ce que l'on dit [...] pour contrer ça et puis notamment, je sais plus si c'est marqué mais un des phénomènes, un des points importants c'est de signaler les

---

<sup>23</sup> Vous pouvez retrouver une vidéo produite par la police neuchâteloise sur l'initiative de Mr. Favre qui fait part des dangers d'internet : <https://www.youtube.com/watch?v=3m7SIKgb-rU>

<sup>24</sup> Annexe 9

choses aux adultes dès qu'il y avait un problème. D'arrêter de vouloir régler les choses entre eux parce que ça menait à la catastrophe.» (E3).

### **La sensibilisation par les images, textes, films.**

Une élève affirme qu'un enseignant est intervenu en faisant de la « communication en classe à l'aide d'images et de livres afin d'essayer de montrer aux autres ce que la personne harcelée ressent. ». Il existe actuellement de nombreux reportages sur le sujet avec des témoignages d'anciennes victimes qui peuvent être présentés en classe, ou par exemple des chansons comme celle de Patrick Bruel « maux d'enfants » qui traite des situations réelles d'adolescents qui ont subi du harcèlement, « ça leur fait se rendre compte qu'il y a des différences, qu'on est comme ça et pas comme ça, qu'on doit accepter l'autre. » (E5). Pour obtenir du matériel pour traiter ce sujet, une caisse pédagogique contenant films, livres et fiches est empruntable aux médiathèques de la Fondation de la Santé Bernoise.

### **La mise en scène par le théâtre**

Un des enseignants raconte une expérience qu'il a effectuée dans sa classe : « J'ai mis en place un atelier théâtre, où les élèves devaient tenir à chaque fois un rôle différent bien défini suivant différentes situations. Par exemple je leur donnais une situation où un élève se faisait taper parce qu'il était plus gros que les autres, une autre situation c'est quand un élève qui était populaire s'est fait larguer par son petit ami qui après colportait des rumeurs sur elle. Bref, dans chacun de ces cas, je distribue les rôles suivants : la victime, le ou les harceleurs, les témoins, les parents, un enseignant et un membre du service socio-éducatif. Après il faut leur laisser le temps de mettre en scène et leur demander à la fin un retour. Oui il faut pas le faire juste pour rire mais aussi le prendre au sérieux et avoir des traces. Mais après je pense que c'est mieux de le faire en petit groupes, en demie classe. » (E4).

La manière d'intervenir qui est ressortie dans chaque entretien est le dialogue, c'est pourquoi nous allons la développer plus en détails dans le chapitre suivant.

### **3.3.2. Le dialogue et la relation avec la classe**

Comme nous avons pu le voir à la page 40, la peur de devenir des « balances » et de subir la vengeance de ses camarades, freine certains élèves à montrer qu'ils subissent un enfer quotidien. En prenant en compte ce facteur, nous pouvons faire ressortir divers moyens d'amener au dialogue et quelques éléments à appliquer pour que cela soit le plus efficace possible.

#### **3.3.2.1. Ne pas parler directement au nom de la victime**

Il semble important de ne pas parler au nom de la victime et ne surtout pas accuser immédiatement et exprimer les faits de la manière suivante : « Pierre<sup>25</sup> m'a dit qu'il se faisait harceler. Ce n'est vraiment pas bien ! ». En effet, ce contre-exemple mettrait immédiatement la victime mal à l'aise car c'est délicat pour elle de se retrouver sur le devant de la scène. De ce fait, d'autres manières d'approche sont envisageables. Tout d'abord, il est possible d'utiliser le message je et la communication non-violente. Cette dernière « comprend quatre composantes : observations, sentiments, besoins, demandes. Ces composantes peuvent s'utiliser en deux phases : s'exprimer avec sincérité (cela correspond au centrage sur soi), et écouter l'autre avec empathie (cela correspond au centrage sur l'autre). » (Lecloux, et al., 2010, p. 756).

Une enseignante mentionne que « la communication non-violente, moi c'est assez ancré en moi quand je travaille avec mes élèves. [...] Si on parle de soi et de la manière dont on vit les choses, des sentiments qu'on a quand l'élève fait ça, nous répond comme ça ou nous a manqué de respect, il est plus touché que si c'est taper du poing sur la table. » (E2). Deux enseignants évoquent l'impact de cette approche : « C'est encore plus percutant pour les élèves, on dit : je me sens pas bien car j'ai remarqué que quelque chose n'allait pas dans la classe. » (E4), « Mais ce qu'il faut aussi faire comprendre aux élèves qui harcèlent d'autres élèves c'est que c'est pas forcément l'élève harcelé qui s'approche de nous mais c'est nous de notre plein gré qui avons décidé d'intervenir parce qu'on a vu quelque chose qui nous a pas convenu. Et vraiment être clair là-dessus, leur dire : « voilà, ce n'est pas l'élève harcelé qui est venu se plaindre, mais c'est moi qui intervient parce que je ne suis pas d'accord avec ce qui se passe, j'ai besoin que vous le sachiez et que vous compreniez comment moi je ressens les choses en tant qu'enseignant et puis quelles sont mes inquiétudes, mes souhaits pour la suite pour que ça se passe mieux. » Il faut qu'ils comprennent que ça vient de nous et que ça ne vient pas forcément de l'élève qui est harcelé. Peut-être que ça peut aider. » (E1).

---

<sup>25</sup> Prénom fictif

### 3.3.2.2. Quelques éléments de dialogue

#### **Courage de la personne harcelée**

Les victimes ont souvent honte de ce qu'elles sont en train de vivre. Pour pouvoir les aider il faut pouvoir démontrer tout le courage nécessaire dont elles font preuve pour affronter une telle situation. Trois des interviewés abordent cette notion : « C'est trop facile d'humilier les autres et de rabaisser. Il faut au contraire leur montrer que celui qui subit et qui en parle est bien plus courageux qu'eux. » (E4), « Montrer que le balanceur en question, il est plus courageux que les autres. Parce que d'oser dire, je me fais embêter ça demande plus de courage que d'embêter. Et c'est aussi ça, changer de lunettes et se dire : « non mais attends, vous dites que c'est une balance, mais qu'est-ce qui est le plus difficile, c'est d'oser dire je me fais emmerder ou d'emmerder à travers les réseaux sociaux. ». (I), « Il faut protéger aussi ces gens qui sont venus nous parler, qui ont eu ce courage. » (E2).

#### **S'écouter les uns les autres**

Une des enseignantes que nous n'avons pas pu interroger pour cause de maladie nous a tout de même donné un moyen d'intervention bien concret : le conseil de coopération. Ce dernier a été développé par Danielle Jasmin :

Le conseil de coopération, c'est la réunion de tous les enfants de la classe avec l'enseignante, où ensemble et en cercle, on gère la vie en classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas. [...] C'est un lieu de gestion où l'on apprend entre autre, à analyser, à comprendre, à prévoir, à planifier, à décider, à organiser, à apporter des solutions, à évoluer. » (1994, pp.4-5).

Dans le cas présent, l'enseignant peut mettre en place un conseil de coopération dès lors qu'il voit un dysfonctionnement dans la classe et fait appel à un membre du service socio-éducatif ou médico-éducatif, ou alors dans le cadre d'une introduction à la branche formation générale<sup>26</sup>. Le conseil a lieu tous les mois pour une durée indéterminée et cela permettrait aux élèves de s'exprimer de manière démocratique afin de régler leurs problèmes eux-mêmes. Cette intervention se fait avec l'objectif d'apprendre aux élèves à écouter les autres et respecter le temps de parole de chacun : « Alors je pense que la première chose à faire c'est le dialogue, discuter avec l'élève qui est victime et ensuite aussi essayer de discuter

---

<sup>26</sup> « La Formation générale clarifie les apports qui ne relèvent pas uniquement des disciplines scolaires et qui font partie du projet de formation de l'élève. Notamment, elle rend visibles des apports éducatifs et met en évidence, entre autres, l'importance d'initier les élèves, futurs citoyens, à la complexité du monde, à la recherche et au traitement d'informations variées et plurielles, à la construction d'argumentations et au débat. », ([www.rpn.ch](http://www.rpn.ch)), consulté le 02.05.2015.

avec les autres élèves, voir si l'élève qui est victime accepte de faire une discussion tous ensemble où chacun peut donner sa vision des choses, chacun peut donner son ressenti. Mais ça ce n'est pas évident parce que pour que l'élève qui est harcelé accepte de parler devant les autres élèves, ça va peut-être prendre un peu de temps pour qu'il accepte de s'ouvrir et de dire ce qu'il ressent. » (E1). Piguet et al., vont dans ce sens:

Ces pédagogies qui mettent l'accent sur la coopération entre élèves, la capacité des apprenants à être des acteurs de leur scolarité et leur participation dans l'institution scolaire, par le conseil de classe ou d'établissement par exemple, ont un impact sur le "vivre ensemble" et le climat d'établissement. Les relations entre élèves sont ainsi pacifiées par le fonctionnement démocratique de l'institution ainsi que par le fait d'avoir une certaine emprise sur celle-ci. (2013, p.36).

### **Prendre en compte les différentes versions**

De même, dès que l'on demande aux élèves de s'écouter, il faut que l'enseignant soit attentif aux différentes versions, qu'il ne braque pas immédiatement les élèves car cela freinerait l'entrée en dialogue. Cette façon de procéder permettrait ensuite d'avoir une vision plus objective de ce qui se passe et d'entrevoir des méthodes d'actions ciblées et qui auraient du sens. L'enseignant peut donc : « écouter ce qu'il se passe, écouter les deux versions, pas juste une. En disant au préalable on parle calmement, parce que les élèves ils montent vite au quart de tour. Et que l'on écoute les deux versions, soit un jour on en prend un, un jour l'autre, qu'on prenne des notes et que l'on compare. Parce que peut-être que l'élève qui harcèle il se rend pas compte des conséquences du harcèlement et peut-être que la victime le prend très mal alors que ça pourrait être juste un jeu. » (E5).

### **Classe entière ou groupes restreints ?**

Les enseignants, lorsqu'il s'agit d'aborder le thème du harcèlement, ont le choix de le faire devant toute la classe ou avec une partie seulement. Quatre enseignants sur cinq admettent varier selon la situation, comme le mentionne par exemple un enseignant : « des fois toute la classe, des fois je les prenais par groupe. » (E3). Nous retrouvons cette même articulation lorsque les élèves parlent des interventions qu'ils ont déjà vues, certains parlent d'une intervention avec la classe : « le prof a vu que ça allait pas et on en a parlé tous ensemble durant la leçon », tandis que d'autres parlent d'une discussion entre « l'enseignant, les responsables et la personne touchée. »

Une enseignante, d'après son expérience, préfère intervenir par petits groupes afin d'avoir une meilleure gestion : « C'est pas pour enlever la solidarité entre eux, c'est pas ça, c'est pas diviser pour mieux régner, mais c'est que trop, après il suffit d'un clin d'œil avec un,

après on se dit : « je vais jamais raconter parce qu'il y a machin en face ». » (E2). Dans ce cas, il faudrait prendre à part les élèves concernés, pendant la leçon ou après.

### **Former des groupes qui s'entendent bien**

Un enseignant a choisi de fonctionner d'une manière encore différente : « Ce que j'ai fait une fois, pour parler des phénomènes de classe, des alliances, des enjeux, enfin pour essayer de mettre en lumière tous ces phénomènes de harcèlement possibles et potentiels, je leur ai dit voilà : « vous allez former des groupes avec lesquels vous vous entendez bien. » Et par groupes ils sont allés parler au service socio-éducatif parce qu'ils pouvaient avoir la liberté de s'exprimer, ils étaient entre personnes avec lesquelles ils étaient en confiance. Et puis tout le monde a été interrogé donc on pouvait pas dire que c'était « c'est toi la balance » ou etc., et on a pu après en lumière les tendances. [...] Seuls face à l'adulte ils sont pas à l'aise, toute la classe, personne n'ose parler donc ça a été une solution intéressante. » (E3)

### **Les élèves médiateurs**

Une des autres options qui pourrait être intégrée dans les écoles est la médiation entre pairs. Comme nous l'avons dans les résultats de la question « Vers qui te tournerais-tu si tu étais victime de harcèlement ? » (Figure 2, p.39), les élèves à 22% se tourneraient vers leurs amis. On peut émettre l'hypothèse que les élèves se confieraient principalement vers des personnes du même âge. Dans certaines écoles, comme notamment le collège de la Côte à Peseux, il existe des élèves qui sont formés à la médiation et qui peuvent intervenir lors de conflits entre pairs.

Une enseignante nous en a expliqué le fonctionnement : « les médiateurs sont affichés dans l'entrée, les élèves savent qui sont les médiateurs de l'année, parce qu'ils les forment, on avait fait ça et je trouvais que c'était très intéressant. Et le fait qu'une dizaine d'élèves se sentent concernés<sup>27</sup> [...] qui sont bien formés, qui savent faire la différence entre ce qu'ils peuvent gérer eux et ce qu'ils doivent mettre dans les mains des adultes parce que c'est trop grave [...] si on a des cas de suicide ou des choses comme ça c'est pas pour eux. Mais c'est vrai qu'ils avaient suivi une formation où on leur avait appris à distinguer les choses, à écouter, à pas donner des conseils, mais à essayer de faire chercher les autres des solutions par eux-mêmes. [...] Je pense que si les médiateurs sont bien perçus dans l'école, c'est vrai que si le meneur qui passe des heures le mercredi-après-midi, se sent concerné par un rôle de médiateur, faudra lui faire comprendre qu'il joue un tout autre rôle dans l'école

---

<sup>27</sup> Une étude menée par Sophie Lambomez sur les élèves médiateurs du collège de la Côte à Peseux montre que l'effectif d'élèves médiateurs s'accroît et estime que ce qui est mis en place est un succès lorsque l'on voit « l'engouement des adolescents volontaires. » (2010, p.19)

et les autres vont peut-être pas aller vers lui, ils auront plus peur qu'autre chose. Mais je pense que si les médiateurs sont des élèves en qui les autres peuvent avoir confiance ça se passe bien.» (E2).

### 3.3.3. La notion de sanction

Qui la met ? Quel sens ? Quand faut-il la mettre ?

Les enseignants peuvent se poser ces questions car il n'est pas facile de savoir ce qui doit être sanctionné et quelle sanction adéquate doit être appliquée surtout lorsque l'on est face à des faits très pernicious. La personne du service médico-éducatif estime que « ça suffit pas le dialogue, un harceleur, on ne peut pas juste dialoguer, on doit mettre un stop, il y a une sanction. Je veux dire c'est, dans la vie, quand on agit mal on a des lois, dans l'école il y a des lois. » (I). Elle estime de plus que la sanction doit avoir une valeur institutionnelle: « je pense que dans des cas comme ça, c'est suffisamment grave pour que la direction soit informée. Je trouve que ça doit passer par la direction aussi au niveau de la sanction. Pour des sanctions comme ça, j'estime que c'est personnel, que c'est la direction qui doit la donner, pas l'enseignant. [...] l'enseignant il remarque, il mettra la remarque dans le carnet, mais après ça doit passer par la direction. Mais aussi pour que le lien ne se casse pas trop entre les harcelés et l'enseignant. [...] Institutionnellement on ne peut pas accepter ça. [...], parce que si l'institution n'accepte pas, ça veut dire qu'on n'accepte ça dans aucune classe, nulle part dans le cercle. » (I).

Si l'on veut contrecarrer le problème, il faut donc agir car « la violence se produit dans un continuum : elle débute par des comportements souvent excusés ou ignorés qui, faute d'une intervention efficace, peuvent s'amplifier et prendre des formes plus graves. » (Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, 2001, p.1). Un des enseignants va dans ce sens en disant : « je sanctionne toujours en accord avec la direction comme ça je suis pas en porte-à-faux, si les parents s'opposent, j'ai l'aval de la direction. » (E3). Une enseignante déclare avoir pris des mesures avec le maître de classe « on a décidé que dorénavant, chaque fois qu'il y aurait une remarque déplacée vis-à-vis de cette élève, que l'on sanctionnait et que l'on demandait de rester une heure de plus l'après-midi pour faire un travail supplémentaire et puis vraiment on laisse plus rien passer. » (E1).

Sur les réponses du questionnaire concernant la nature des interventions, nous pouvons regrouper trois réponses provenant de deux garçons de 14 et un de 16 ans dans un même catégorie : celle de l'intervention physique : « le prof les a emmenés et séparés », « l'a emmené par le col à la direction lors d'une baston », « Derrière la porte ». En outre, la jeune

fille, qui a indiqué avoir harcelé, indique à deux reprises dans ses réponses que l'enseignant peut faire virer la personne qui harcèle et ce afin de l'éloigner.

Un des autres points qui est très important lorsque l'on met une sanction, c'est de lui donner du sens afin qu'elle ne soit pas stérile. Les élèves connaissent les heures de retenues, où, parce qu'ils ont oublié trop de fois leur matériel, doivent recopier des pages de dictionnaire. Lorsque l'on est face à un cas de harcèlement, il faut que les instigateurs comprennent pourquoi on met cette sanction qui doit avoir un impact sur leur comportement déviant. Une enseignante regrette d'ailleurs de ne pas avoir pu agir : « Mais moi ce que j'aurais voulu, c'est que les élèves on puisse les prendre, avec la direction et le service socio-éducatif puis leur dire : « on sait, on sait ce que vous avez fait et maintenant on va convoquer vos parents, et on va dire ce que vous avez fait, et que vous assumiez, vous allez être punis dans le cadre de l'école. ». Et que les parents sachent ce que les enfants ont fait et qu'il y ait quelque chose, je sais pas, peut-être que certains ont aussi besoin d'un suivi psychologique sur ce qu'ils ont fait subir. » (E2). Comme nous l'avons déjà observé, il ne faut pas enfermer l'agresseur dans son rôle, il faut l'aider à changer. Dans ce sens, Schlund explique qu' :

Il ne s'agit pas d'accabler l'agresseur mais au contraire de l'aider à construire une alternative lui permettant de sortir la tête haute de son attitude destructrice. Accabler sans offrir de porte de sortie reviendrait à enfoncer le harcelant et à le conduire à la récurrence [...] Il ne faut pas oublier que la personne en cause est un enfant ou un adolescent dont la personnalité n'est pas définitivement construite. (2002, p.161)

### **3.3.4. Mettre en place un réseau**

Un des éléments fondamental lorsque l'enseignant souhaite intervenir est la mise en réseau. Il est important de ne pas tout garder pour soi et d'échanger rapidement sur la situation qui pose problème. Car comme l'exprime une enseignante, il y a des situations qui nécessitent un apport extérieur et que « c'est évident qu'il ne faut pas aller au-delà de ses compétences, faut pas jouer non plus aux apprentis sorciers. » (E2). De ce fait, nous pouvons déterminer quelques acteurs principaux qui peuvent avoir un réel impact : l'équipe pédagogique, les parents, le service socio-éducatif, la direction et les intervenants extérieurs.

#### **Les collègues**

Il est important, lorsque l'on fait face à une situation de harcèlement d'en parler avec l'équipe pédagogique. En outre, il est possible d'échanger avec d'autres collègues qui peuvent apporter leur aide et conseils grâce à leur expérience. Une des enseignantes nous explique que « l'échange entre collègues ça peut être quelque chose de très enrichissant dans ce genre de situation. On a tous vécu des cas similaires ou des cas de harcèlement dans nos

classes donc c'est peut-être bien qu'on mette en commun nos méthodes dans ce genre de situation tout en sachant qu'il n'y a pas une méthode parfaite. Faut vraiment prendre au cas par cas, ça peut changer d'une personne à l'autre. Mais ça peut être bon d'avoir des conseils de collègues. » (E1).

### **Les parents**

Il est primordial d'établir un contact avec les parents même si cela n'est pas toujours aisé. Nathalie Goursolas Bogren indique que :

pour assurer une réelle protection de la sécurité de l'enfant et pour garantir son autonomie, il est important de collaborer avec les parents, tant les parents des harceleurs que les parents des enfants harcelés, les parents de ces derniers étant souvent incapables soit de comprendre soit de modifier ce qui se passe. (2010, p.20)

Une enseignante complète ceci en indiquant le rôle des parents et l'importance d'avoir leur point de vue : «Contacter les parents permettrait aussi de voir si des changements d'attitudes ou des inquiétudes similaires surviennent quant à un changement de comportement. Je pense que c'est important d'en parler aux parents si on voit qu'un élève est victime de harcèlement, voir comment il est à la maison, est-ce qu'ils constatent aussi certaines choses à la maison et puis essayer de tous faire front ensemble pour combattre le problème. D'en parler aussi aux élèves qui sont les instigateurs du harcèlement et éventuellement à leurs parents. Vraiment essayer de discuter avec tout le monde pour mettre les choses à plat » (E1).

En analysant les réponses des élèves nous remarquons trois occurrences dans lesquelles il est fait mention de l'impact des parents. Une des élèves pense que « parfois, en discutant avec les élèves et les parents des élèves concernés, ils arrivent à résoudre le cas de harcèlement. » Deux élèves ont écrit qu'il fallait surtout avertir les parents du harceleur pour qu'ils puissent intervenir. Deux des enseignants interrogés ainsi que la conseillère du service médico-éducatif ont indiqué avoir déjà conseillé aux parents de porter plainte, conseil qui n'a pas été suivi.

### **Service socio-éducatif et médiateurs**

Dans chaque collège il y a désormais des personnes formées qui ont de nombreux rôles, qui peuvent épauler les enseignants et agir très concrètement : faire de la prévention, accueillir des élèves en difficulté, agir dans les classes, mettre en place des réseaux,... La conseillère médico-éducatif nous donne un aperçu de ses fonctions : « Ici, alors moi je suis conseillère médico éducative puisque je m'occupe ici principalement pour toute la prévention

pour le « j'organise de la prévention pour le cercle [...]. J'organise des conférences pour les parents et des cours pour les parents, [...] Et encore un rôle qui est important, je reçois les élèves qui ont des difficultés mais pas vraiment liées au scolaire mais plus personnels ou qui vivent des choses difficiles, en entretiens individuels. [...] J'ai trois casquettes : c'est recevoir des élèves en individuel, faire de la prévention, organiser toute la prévention pour le cercle soit les 11 années scolaires, et puis organiser des choses pour les parents. [...] Si les enseignants ont des problèmes, [...] ils peuvent s'approcher de moi pour une supervision. Et puis j'organise aussi des conférences pour les enseignants. » (I).

Un enseignante soulève un point important : « Je pense que parfois on se sent un peu démunis en tant qu'enseignants et que parfois on aimerait avoir de l'aide de je ne sais pas peut-être un psychologue, quelqu'un qui connaît mieux le sujet et qui pourrait nous donner des pistes pour savoir peut être comment repérer si un élève est victime de harcèlement car parfois ça ne se passe pas forcément sous nos yeux en classe. » (E1). Deux des enseignants nous parlent aussi du moment où ils les ont fait intervenir: «J'ai fait venir le service socio-éducatif, on a essayé de retravailler la dynamique de classe. » (E3), « C'était bien plus efficace quand le médiateur est venu avec moi en classe, bien plus percutant, déjà on était deux et il avait les mots qu'il fallait. » (E4).

## **Direction**

Dans chaque collège, la direction joue un rôle crucial dans la lutte contre le harcèlement. À ce propos, une étude menée par Ruiz, Duperrex et Wieser s'est penchée sur les objectifs principaux des directions et il en ressort qu'après les préoccupations liées à l'apprentissage et au désengagement scolaire, « les violences verbales et psychologiques viennent en troisième position et les violences à travers Internet et les réseaux sociaux en quatrième position. » (2013, p.130). La direction occupe une place importante, d'autant plus qu'une étroite corrélation existe entre la direction et le climat scolaire :

Toute initiative scolaire destinée à prévenir la violence requiert un fonctionnement optimal de l'établissement. Celui-ci doit offrir un environnement propice au développement des enfants et à l'apprentissage et agir efficacement face aux problèmes de comportement. Les stratégies visant une bonne gestion de l'établissement permettent de créer un climat pédagogique favorable afin d'améliorer les prestations scolaires et le comportement social des élèves. Diverses études montrent que les comportements perturbateurs, asociaux et agressifs diminuent dès lors que l'école est bien gérée. Les répercussions des programmes sur les prestations scolaires et sur le comportement social, ainsi que leur efficacité à long terme sont en revanche peu documentées. (Eisner et al., 2014, p.80)

## **Intervenants extérieurs**

Nous avons vu que lorsque la sanction est appliquée et a du sens, c'est là qu'elle prend toute son efficacité. Lorsque la situation prend une ampleur juridiquement intolérable et qu'il existe des faits démontrables comme par exemple des blessures<sup>28</sup>, il convient d'alerter les autorités.

Deux des enseignants ont évoqué que la police pouvait intervenir dans certaines situations plus graves : « je crois que c'est quand même de temps en temps essentiel que la police arrive là-dedans il y a des cas trop graves. » (E2). Pour un des enseignants ceci a été «très percutant parce qu'on parlait de lois, parce que on parlait de sanctions au niveau pénal, parce que on parlait de casier judiciaire, parce que on parlait de réparation au civil, au pénal. » (E3).

D'autres intervenants peuvent proposer de sensibiliser les élèves. Nous pouvons relever que dans le collège où a été interviewée la conseillère médico-éducative, l'organisation Action innocence intervient pour les 7, 9 et 11èmes années afin de les informer principalement des dangers du net et du harcèlement qui pourrait en découler. D'autre part, seule la conseillère mentionne le CAPPEP dans les entretiens, organisme qui permet de donner des outils et de « travailler au sein du groupe classe. » (I).

### **3.3.5. Les limites**

Lorsque l'on intervient, il y a aussi certaines limites et éléments qui peuvent frustrer l'enseignant en freinant ses possibilités d'actions, pouvant ressentir alors un fort sentiment d'échec. Nous allons ici nous pencher sur trois de ces limites : la prise de conscience passagère, la volonté de l'élève et le périmètre scolaire.

Un des premiers aspects est relatif à la prise de conscience des actes et de ce que peut vraiment engendrer le harcèlement. Deux des enseignants pensent que ce qui est mis en place n'a parfois qu'un impact temporellement réduit : « Ca a pris du temps et je ne suis pas sûre qu'au final ça ait porté ses fruits, donc c'est ça qui est un peu frustrant. Car on a envie d'aider l'élève qui est victime de harcèlement mais après peut-être que ça ne se passera plus en classe, mais ça va se passer pendant les récréations, pendant les moments où on ne sera pas là pour voir ce qu'il se passe et du coup on aura peut-être enrayé une partie du problème mais ça va jamais, enfin c'est l'impression que j'ai eue dans ces situations. C'est que ça a pas disparu complètement et que ça a pas porté ses fruits. [...] Alors peut-être qu'il

---

<sup>28</sup> Annexe 2

y a eu un petit changement, une petite prise de conscience de la part de certains élèves qui harcelaient cette élève » (E1), « Le problème c'est que on le fait ponctuellement, sur le moment les élèves sont conscients mais retrouvent très vite des mécanismes qui sont liés à des phénomènes de groupe. » (E3)

Un des autres aspects qui freine l'intervention est lorsque l'élève refuse catégoriquement que l'on prenne des mesures. L'enseignant peut dans ces situations apporter du soutien mais ne peut pas aller contre la volonté de l'élève, qui parfois va vouloir taire ce qui se passe comme nous l'avons évoqué précédemment, par peur de représailles.

Selon Debardieux, le harcèlement présent durant l'adolescence a des répercussions sur la vie d'adulte et cela s'observe notamment à travers les signes de la dépression (2011a, p. 12). Un discours d'une enseignante fait écho à ces propos mais d'une manière un peu différente. Elle nous montre comment un élève qui est aujourd'hui victime de harcèlement et qui ne souhaite aucune intervention, se projette dans le futur : « Mais par rapport au garçon dont je m'occupe là, enfin dont j'essaye de m'occuper mais qui refuse, je lui disais : « tu vois un jour tu as 25 ans, tu sors de chez toi, tu vas au travail et tu remarques que ces gars-là, en tout cas un de ces gars qui t'a fait subir ça, il habite dans l'immeuble d'en face, tu fais quoi ? », il me dit : « je déménage », je lui dit : « Ben alors ce sera pas réglé, c'est que t'auras toujours pas envie, que tu pourras toujours pas vivre à proximité de ce gars, donc non, tu dois aller au bout maintenant », et non, non. » (E2). On peut se retrouver ainsi face à des élèves réfractaires que l'on a envie d'aider. Or l'enseignante qui a exposé le cas ci-dessus mentionne également qu' « on va pas pouvoir sauver tous nos élèves non plus, on doit aussi apprendre, parce que si on s'imagine qu'on va tous les sauver, on s'épuise et c'est le burn garanti. Donc on doit se fixer les limites, respecter la volonté des victimes, [...] et puis essayer d'être attentifs. » (E2). Ceci corrobore les propos de Piguet et al., qui signalent que les enseignants peuvent arriver au burn-out lorsqu'ils perdent « confiance en leur capacité d'agir. » (2013, p.30).

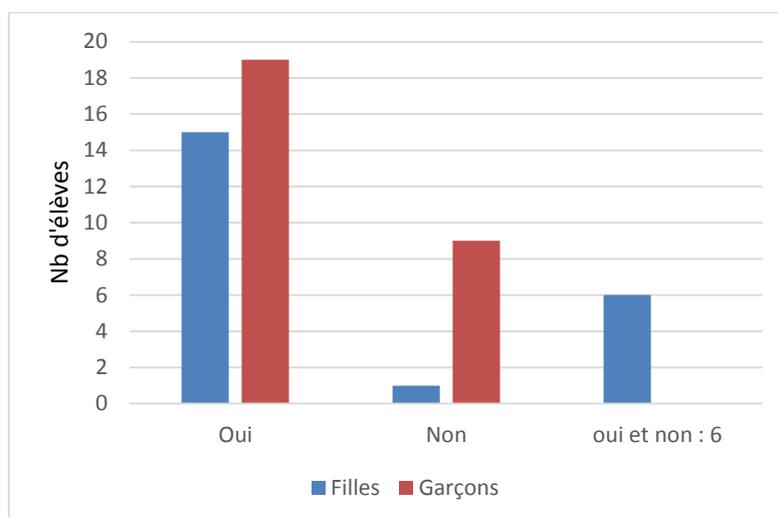
Pour finir, nous avons pu voir que bon nombre de phénomènes de violences se déroulaient en dehors des murs de l'école. Ainsi, quand on est en dehors du périmètre scolaire le harcèlement ne s'arrête pas et il est encore plus difficile à gérer par les adultes. Une enseignante raconte à ce propos une situation qui s'est déroulée en dehors de l'école lors d'une fête de village durant laquelle des élèves d'une même classe ont renversé un sac de farine sur la tête de leur victime, tout cela en la filmant et en faisant circuler la vidéo. Dans ce cas, aucune sanction n'a pu être mise en place par l'école, « l'école ne pouvait pas [...] c'est en dehors de l'école, donc voilà. » (E5).

### 3.3.6. Problème résolu ?

Et après être intervenu, le problème est-il dans tous les cas résolu ? Nous avons vu qu'il était impossible de faire des généralités et que chaque situation doit se gérer au cas par cas. Ceci est reflété dans le tableau ci-dessous, dans lequel on voit que 6 filles estiment, que suivant la situation lors de laquelle l'enseignant intervient, les choses peuvent s'arranger ou au contraire ne rien changer, voire s'aggraver : « ils peuvent aider mais des fois pas car ils veulent trop se mêler de ce qui les regarde pas », « car non car l'autre pourrait être encore plus harcelé et oui ça dépend des personnes ».

Néanmoins, Les chiffres ont démontré que les élèves ont besoin que l'enseignant intervienne. Il est le garant du cadre et comme nous l'avons observé dans la section précédente, il est responsable des élèves. Le tableau ci-dessous nous montre que les élèves estiment que les interventions des enseignants sont majoritairement efficaces. A l'inverse un des élèves ayant répondu négativement explique que « selon moi, il aide uniquement psychologiquement la personne qui subit du harcèlement. Cela ne résout donc pas le problème mais contribue à ce que la victime ne se sente pas seule. »

Tableau 7 L'intervention des enseignants peut-elle résoudre des cas de harcèlement ?



Les enseignants mentionnent cependant qu'il est important de penser avoir fait son possible : « Je pense sincèrement que même si les interventions ne donnent pas le 100% de satisfaction dans le résultat, faire quelque chose ce n'est pas seulement agir en faveur de la victime et contre les bourreaux, c'est donner un message clair à l'ensemble de la classe en leur disant : « ces agissements n'ont pas lieu d'être ici. » » (E3). L'élève harcelé a ainsi besoin d'être écouté et d'être pris au sérieux.

## Conclusion

La problématique de ce mémoire a été pensée suite à un constat fait durant mon stage : je ne sais pas quoi faire si je suis confrontée à une situation de harcèlement. Durant ce travail, j'ai pu mettre en lumière des facettes du harcèlement afin de répondre aux deux questions de recherche :

Quelle est la perception du harcèlement entre pairs par les élèves et les enseignants d'un cercle scolaire ?

Quels sont les moyens possibles des enseignants pour intervenir lors d'une situation de harcèlement afin d'y remédier?

Ces questions de recherche ont été élaborées dans le but d'appréhender deux thématiques relatives au harcèlement entre pairs : la perception du phénomène et l'intervention pour le contrer. Avant de clôturer cette étude, je vais revenir sur les principaux résultats obtenus, les mettre en évidence avec la théorie et la problématique. J'exposerai également la portée de ces derniers.

Dans un premier temps, il a pu être démontré que le harcèlement était un phénomène très présent dans le contexte scolaire. Dans cette étude il est ressorti que 42% des élèves avaient déjà subi du harcèlement et que 10% avaient déjà fait subir du harcèlement. Lorsqu'un élève devient victime, c'est le plus souvent à cause de ses différences par rapport au groupe. C'est pourquoi le rôle de l'espace classe est mis en avant car il maintient pendant trois ans les élèves en vase clos sans réelle possibilité de s'en échapper.

Les élèves et les enseignants se rejoignent quant à leur perception du harcèlement, caractérisé par les attaques verbales, physiques et psychologiques. Toutefois, les enseignants ont inséré, dans leurs définitions, les effets et les conséquences que le harcèlement a sur les victimes. En outre, une de mes hypothèses était que les élèves n'avaient pas conscience du mal engendré par le harcèlement. Les résultats de cette étude ont cependant démontré qu'ils en avaient conscience avec plus de 80% des élèves qui estiment que le harcèlement a de graves conséquences.

Enfin, une place prépondérante est désormais attribuée aux réseaux sociaux qui permettent un harcèlement difficilement perceptible et extrêmement fort car il entre dans la sphère privée de l'élève. Face à cette problématique, le canton de Neuchâtel évoque son programme et ses perspectives :

Un des enjeux est de poursuivre dans la durée les efforts d'information et de sensibilisation auprès des jeunes, des parents et des enseignants, quant aux règles et lois en vigueur et quant au rôle des adultes responsables de leur éducation. Le Département de l'éducation et de la famille a décidé d'affiner son approche en matière de prévention de la violence des enfants et des jeunes en accordant une attention particulière aux comportements adoptés par ces derniers lorsqu'ils sont confrontés aux nouveaux médias sociaux.<sup>29</sup>

La charnière centrale de ce travail est l'intervention des enseignants et la perception de celle-ci par les élèves. On peut affirmer ici qu'ils ont besoin de l'intervention et du soutien des adultes puisque 90% des élèves interrogés ont répondu favorablement. Cependant, certains élèves mentionnent les risques d'aggraver la situation et de subir des représailles s'il y a intervention de la part d'un adulte. Or, et c'est là tout l'intérêt pratique de cette étude car, si l'enseignant sait intervenir de manière adéquate, il peut dès lors avoir un impact positif sur la situation et sur ce qui en découle.

Divers moyens possibles pour intervenir ont été évoqués dans ce travail. Certains procédés peuvent être mis en place dans la classe, l'élément central étant le dialogue et la communication : il faut encourager les victimes à s'exprimer et guider les élèves vers un échange constructif. Un des sujets qui a particulièrement retenu mon attention est la création d'élèves médiateurs au sein des écoles. C'est en effet quelque chose de récent, qui mériterait d'être plus exploité. Il me semble en effet pertinent de les former à la médiation et les responsabiliser.

Ce travail a été extrêmement enrichissant pour ma pratique professionnelle future. En effet, les résultats présentés ci-dessus et les outils que j'ai pu découvrir lors cette recherche ont un réel aspect concret. J'ai, dans un premier temps, pu cerner comment fonctionnait le harcèlement et comment il était perçu, autant par les élèves que par les enseignants. Ceci m'a ainsi aidé à être plus attentive aux signes véhiculés par les élèves car, connaître les mécanismes et tout ce qui façonne le harcèlement permet de mieux le comprendre

Dans un deuxième temps, le côté pratique, avec la recherche et l'explication d'éléments d'intervention à mettre en place, m'a permis de me sentir moins démunie et plus « armée » si je devais me retrouver face à un cas de harcèlement. Il ne faut néanmoins pas oublier qu'il est impossible de ressortir avec des outils clés en main, il n'y a pas de remède miracle. En effet, chaque situation est différente et relève de la sensibilité de chacun lorsqu'il s'agit

---

<sup>29</sup> <http://www.jeunesetviolence.ch/fr/etat-des-lieux/cantons/neuchatel.html>, consulté le 10.05.2015

d'agir. Une enseignante s'est exprimée à ce propos lors des entretiens : « je dirais que pour les jeunes enseignants, être qui on est vraiment devant une classe c'est important, pas jouer un rôle. Et puis se laisser guider, trouver des formations qui nous intéressent, par forcément se dire que je fais un peu de formation continue parce qu'on l'exige, mais vraiment partir dans des choses qui nous intéressent et être qui on est soi-même devant une classe. » (E2). Je me suis aussi rendue compte que ce questionnement n'était pas isolé, mais que les enseignants, même avec énormément d'expérience et de volonté, peuvent se retrouver chamboulés par des cas de harcèlement.

J'ai dû cependant faire face à quelques contraintes et limites lors de l'élaboration de ce mémoire. Ce sujet étant très intéressant mais surtout très vaste, il a fallu se recentrer sur une problématique générale concernant les interventions des enseignants et la perception du phénomène. En effet, des études entières peuvent être dédiées à la prévention, au cyber-harcèlement, les effets du harcèlement et bien d'autres encore. Ainsi, j'aurais eu tendance à tout vouloir traiter et cela aurait fait perdre de la substance au travail, car je n'aurais pas pu aller aussi loin dans la recherche. C'est pourquoi, dans cette clôture du travail, je vais proposer quelques ouvertures et pistes possibles :

Tout d'abord, il serait intéressant de faire une étude similaire mais en interviewant les élèves. De nombreux éléments sont ressortis dans les questionnaires, et il serait pertinent de poursuivre ce thème en les interrogeant sur leurs expériences et leurs relations avec les enseignants.

En outre, je me suis rendue compte qu'il existe déjà de nombreux moyens mis à disposition des enseignants mais qui manquent peut-être de simplicité d'accès. Dans ce sens, et afin de donner une continuité à ce travail, il serait intéressant de créer une plateforme d'assistance qui guiderait les enseignants vers les solutions envisageables en fonction de la situation et de leur sensibilité.

Il convient désormais évoquer la volonté et les possibilités de se former. En effet, il est ressorti chez toutes les personnes interviewées que les enseignants ne sont pas assez formés. De nombreux auteurs tels que Debardieux (2011), Olweus (1999), Schlund (2002) se positionnent et estiment que l'enseignant doit être formé. D'ailleurs, Debardieux ne mâche pas ses mots :

Dans la mesure où le harcèlement est un phénomène de groupe, comme dans la mesure où les enseignants et les personnels de l'éducation vont être amenés durant toute la carrière à animer des groupes d'enfants et d'adolescents ou à travailler en groupes adultes, il est stupide qu'ils ne reçoivent aucune formation à cet égard. Ce

type de formation existe, ne peut se faire par le cours magistral mais par la pratique concrète du travail en groupe. Il doit être inclus dans la formation des enseignants. (2011a, p.32)

Or, pour apporter une nuance à cela, une enseignante indique que de nombreuses formations continues existent sur le sujet : « il y en a plein, il y a tout ce qu'on veut. C'est clair qu'il ne faut pas rester sur Neuchâtel, mais on peut aller à Genève, on peut aller à Lausanne. Il y a beaucoup de choses qui se font dans la communication non-violente, la médiation, la médiation par les pairs. » (E2). On peut donc trouver les moyens de se former, il serait cependant intéressant de voir si la HEP pourrait intégrer cette problématique dans la formation de base afin de mieux préparer les futurs enseignants à affronter des situations de harcèlement.

## Références bibliographiques

- Ansermet, M. & Jaffé, P. (2012). Harcèlements entre pairs à l'école: définitions dans tous ses états. In P. Jaffé, Z. Moody, C. Piguet, J. Zarmatten (Eds.), *Harcèlement entre pairs : agir dans les tranchées de l'école*. Sion : Institut universitaire Kurt Bösch.
- Bellon, J-P. & Gardette, B. (2010). *Harcèlements et brimades entre élèves : la face cachée de la violence scolaire*. Paris : Fabert.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (1992). L'enquête et ses méthodes. *L'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Bourcet, S., Tyrode, Y. (2002). *Petite terreur ou souffre-douleur. La violence dans la vie de l'enfant*. Paris : Albin Michel.
- Brandibas, G., Jeunier, B., Stihart, C. (2007). Harcèlement entre élèves. Conséquences somatiques et psychologiques. *Stress et Trauma*, 7, 143-151.
- Camuset, C., Zampirolo, N., Rivière, M-H., Wiart, C., Berdin, S. (2010). Harcèlement entre élèves, *Le Journal des psychologues*, 283, 56-61.
- Casanova, R. (2000). *Prévenir et agir contre la violence dans la classe*. Paris : Hatier.
- Catheline, N. (2009). Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 49, 82-90.
- Charlot B. & Emin, J-C. (Ed.). (1997). *Violences à l'école : état des savoirs*. Paris : Armand Colin.
- Chevalier, J. & Gheerbrandt, A. (1982). *Dictionnaires des symboles*. Paris : Robert-Laffont, Jupiter.
- Conflit et harcèlement. (2011). Psychologies. Accès : <http://www.psychologies.com/Moi/Moi-et-les-autres/Relationnel/Articles-et-Dossiers/Denouer-les-conflits/Conflit-et-harcelement>
- Conseil fédéral. (2009). *Les jeunes et la violence. Pour une prévention efficace dans la famille, l'école, l'espace social et les médias*. Rapport du Conseil fédéral en réponse aux postulats Leuthard (03.3298) du 17 juin 2003, Amherd (06.3646) du 6 décembre 2006 et Galladé(07.3665)du 4 octobre 2007. Accès: [www.ejpd.admin.ch/dam/data/bj/aktuell/news/.../ber-br-allemann-f.pdf](http://www.ejpd.admin.ch/dam/data/bj/aktuell/news/.../ber-br-allemann-f.pdf)
- Coslin, P. (2009). Les enseignants face aux élèves. *Dialogue*, 134, 33-45.
- Debardieux, E. (2004). Les enquêtes de victimation en milieu scolaire : leçons critiques et innovations méthodologiques. *Déviance et société*, 28, 317-333.

- Debardieux, E. (2011a). *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école*. Bordeaux : Observatoire intérieur de la violence à l'école.
- Debardieux, E. (2011b). *A l'école des enfants heureux...Enfin presque. Une enquête de victimisation et climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*. Bordeaux : Observatoire International de la Violence à l'école pour UNICEF France
- Desanti, R., Cardon, P. (2007). *L'enquête qualitative en sociologie*. Rueil-Malmaison : ASH éditions.
- De Singly, F. (2012). *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes (3<sup>ème</sup> édition)*. Paris : Armand Colin.
- Dewulf, M. & Stilhart, C. (2005). Le vécu des victimes de harcèlement scolaire. *Médecine thérapeutique / Pédiatrie*, 8(2), 95-100.
- Duperrex, O., Ruiz, R. (2013). Harcèlement entre pairs : pas de ça chez nous ! In P. Jaffé, Z. Moody, C. Piguet, J. Zarmatten (Eds.), *Harcèlement entre pairs : agir dans les tranchées de l'école*. Sion : Institut universitaire Kurt Bösch.
- Eisner, M., Averdijk, M., C. Luciano, E., Valdebenito, S., Obsuth, I. (2014). Prévention de la violence. Etat actuel du savoir sur l'efficacité des approches. Accès : [http://www.jeunesetviolence.ch/fileadmin/user\\_upload\\_jug/Good\\_Practice/Handbuch/Pr%C3%A9vention\\_violence\\_efficace.pdf](http://www.jeunesetviolence.ch/fileadmin/user_upload_jug/Good_Practice/Handbuch/Pr%C3%A9vention_violence_efficace.pdf) , consulté le 05.05.2015
- Enquête Ipsos pour le Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative. (2012). Les Français et le harcèlement scolaire. Accès : [http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/01/enquete\\_ipsos\\_les\\_francais\\_et\\_le\\_harcelement\\_a\\_l\\_ecole\\_janv12.pdf](http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/01/enquete_ipsos_les_francais_et_le_harcelement_a_l_ecole_janv12.pdf) , consulté le 25.03.2015
- Goursolas Bogren, N. (2010). Utiliser l'A.T. pour comprendre et guérir les effets du harcèlement chez les enfants. *Actualités en analyse transactionnelle*, 134, 9-23.
- Health Behaviour in school-aged children- International Report from 2005/2006 survey. Accès : [http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0005/53852/E91416.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0005/53852/E91416.pdf?ua=1) , consulté le 22.10..2014
- Jasmin, D. (1994). *Le conseil de coopération-un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*. Montréal: La Chenelière.
- Karsenti, T. (2006). Pragmatisme et méthodologie de recherche en sciences de l'éducation: passons à la version 3.0. *Formation et profession*, 2-4.

- Lambolez, S., & Perret-Clermont, A. N. (2010). La médiation par les pairs au Centre de la Côte à Peseux. Rapport d'évaluation. Neuchâtel: Institut de Psychologie et Education - Université de Neuchâtel.
- Lebailly, P. (2001). *La violence des jeunes : comprendre et prévenir*. Paris : ASH
- Lecloux, V., Chalant, I., Vandeborne, E. (2010). « Exercice structuré de dynamique des groupes » Expérimentons la communication non violente. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 88, 755-765.
- Mbanzoulou, P. (2004). La violence à l'école : un retour d'expérience, *Journal du droit des jeunes*, 231, 13-18
- Ministère de l'éducation nationale (2013). Dossier de presse : agir contre le harcèlement à l'école. Accès : <http://www.education.gouv.fr/cid75274/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole.html>, consulté le 10.10.2014
- Ministry of Education and Ministry of Public Safety and Solicitor General of British Columbia. (2001). *Pleins feux sur le harcèlement et l'intimidation*. Canada. Accès : [https://www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/fob\\_sec\\_f.pdf](https://www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/fob_sec_f.pdf)
- Office fédéral des assurances sociales OFAS. (2013). Etat des lieux :canton de Neuchâtel. Accès :
- Olweus, D. (1999). *Violences entre élèves, harcèlements et brutalité : les faits, les solutions*. Paris : ESF.
- Pain, J. (2006). *L'école et ses violences*. Paris : Anthropos-Economica
- Périer, P. (2005). Jeunes enseignant(e)s et violence perçue. In B. Gaillard (Ed.), *Les violences en milieu scolaire et éducatif : connaître, prévenir, intervenir*. (pp. 203-212). Rennes : PUR.
- Piguet, C., Moody, Z., & Bumann, C. (2013). Enquête suisse sur le Harcèlement entre pairs dans les écoles valaisannes. *Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école*. Sion : Institut universitaire Kurt Bösch.
- Pinard, R., Potvin, P., Rousseau, R. (2004). Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation. *Recherches qualitatives*, 24, 58-80.
- Relation sans violence. (2005). Mieux vivre ensemble à l'école. Accès : <http://www.climatscolaire.ch> , consulté le 18.11.14.

- Rey, B. (1999). Les relations dans la classe : au collège et au lycée. *Pratiques & enjeux pédagogiques*. Paris : ESF.
- Santé bernoise. (s.d). Pas à pas du repérage du harcèlement à l'école. Accès : [http://www.santebernoise.ch/download/praevention\\_mobbing\\_merkpunkte\\_lehrpersone\\_n\\_f.pdf](http://www.santebernoise.ch/download/praevention_mobbing_merkpunkte_lehrpersone_n_f.pdf), consulté le 02.02.2015
- Santé bernoise. (s.d). Les signaux d'avertissements. Des élèves tourmentés. Accès : [http://www.santebernoise.ch/download/fr\\_ausgespielt\\_warnsignale\\_120215.pdf](http://www.santebernoise.ch/download/fr_ausgespielt_warnsignale_120215.pdf), consulté le 15.01.2015
- Santos Pais, M. (2012). Un message global sur le harcèlement entre pairs à l'école. In P. Jaffé, Z. Moody, C. Piguet, J. Zarmatten (Eds.), *Harcèlement entre pairs : agir dans les tranchées de l'école*. Sion : Institut universitaire Kurt Bösch.
- Schlund, F. (2002). Le harcèlement à l'école. Un établissement français en Suède. *Spirale*, 30, 155-174.
- Sirota, S. (Ed.) (2008). Violence à l'école. Des violences vécues aux violences agies. *Amphi Psychologie*. Rosny-sous-Bois: Bréal.
- Tartar Goddet, E. (2006). Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire. Paris : Retz.
- Van Honsté, C. (2013). Agir collectivement contre la violence à l'école. Bruxelles : Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (ASBL).
- Vaillant, M. (2001). Le choix éducatif : la seule alternative au sécuritaire. In M., G. Longhi, D., Vaillant, Mazoyer & M-D. Vergez (Eds.), *Face aux incivilités scolaires : quelles alternatives au tout sécuritaire ?* (Ecole et sociétés). (pp. 113-157). Paris : Syros.
- La Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) en collaboration avec le groupe de travail «Policieres et policiers spécialisé-e-s délégué-e-s à la jeunesse» de la Commission suisse de lutte contre la criminalité de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse et la Commission d'expert-e-s «Les jeunes et la violence» de la PSC. (2010). *Les jeunes et la violence – Informations et conseils à l'attention des parents et des responsables de l'éducation*. Berne : Prévention Suisse de la Criminalité.

## Sites internet

<http://www.hbsc.ch> consulté le 07.06.2014

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr>, consulté le 10.10.2014

[www.jeunesetviolences.ch](http://www.jeunesetviolences.ch) , consulté le 18.11.2014

<http://www.climatscolaire.ch> , consulté le 18.11.2014

[http://www.plandetudes.ch/per\\_](http://www.plandetudes.ch/per_) consulté le 20.11.2014

<http://www.rts.ch>, consulté le 27.04.2015

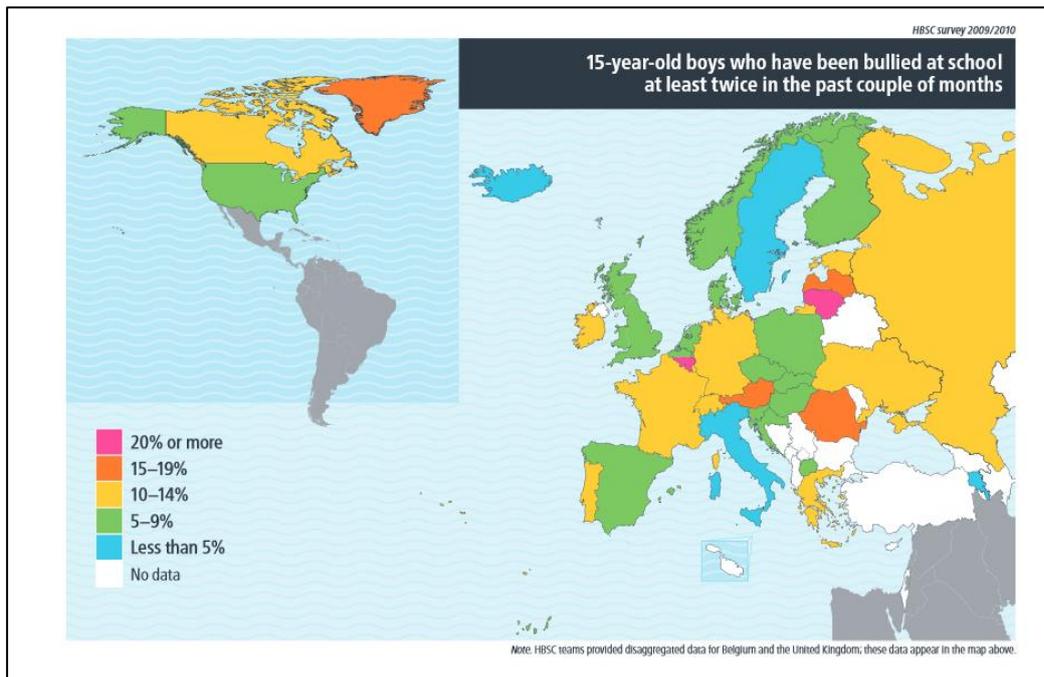
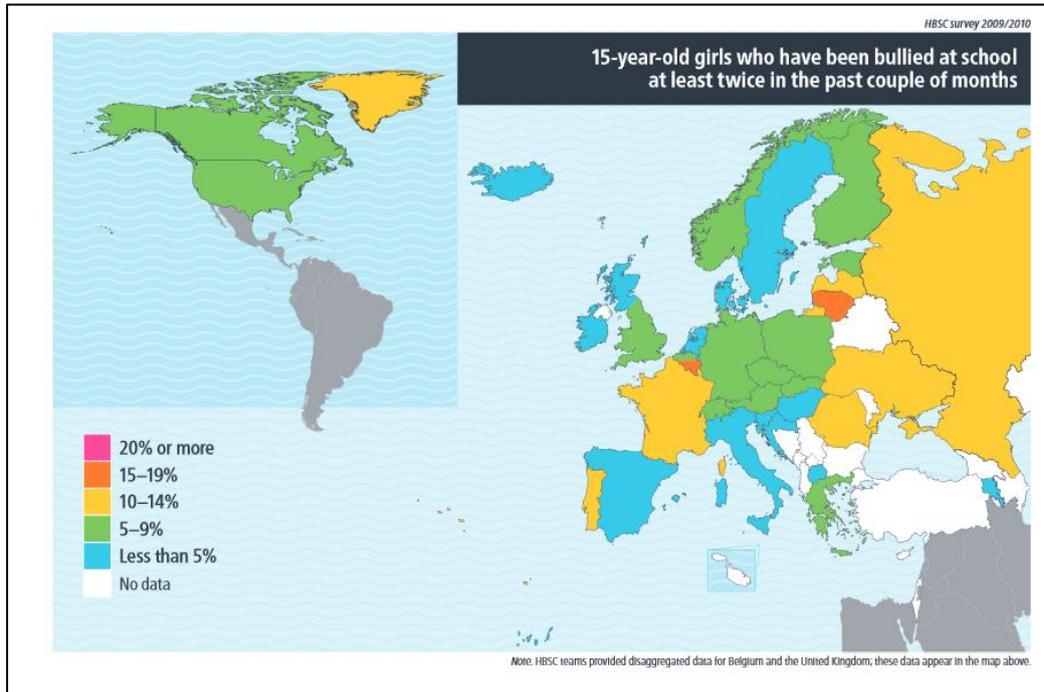
<http://www.redcross.ch>, consulté le 27.04.2015

<http://www.huffingtonpost.fr>, consulté le 16.04.2015

<http://www.rpn.ch>, consulté le 02.05.2015

# Annexes

## Annexe 1 Etude HBSC (2010)



Ensemble contre  
le harcèlement à l'école

# hors-jeu

# Les signaux d'avertissement

## Des élèves «tourmentés»

**IMPACT EMOTIONNEL**

- Nervosité
- Troubles du sommeil
- Anxiété
- Dépression
- Apathie
- Peur sur le chemin de l'école
- Augmentation de l'agressivité

**IMPACT SOCIAL**

- Repli sur soi
- Isolement
- Solitude
- Pas de camarades de jeu
- Baisse des résultats scolaires

**IMPACT CORPOREL**

- Blessures, ecchymoses
- Perte/dégradation du matériel
- Problèmes circulatoires
- Maux de dos
- Maux de tête, de ventre
- Perte d'appétit, troubles du sommeil
- Fatigue
- Anxiété, dévalorisation de soi

**L'ÉLÈVE QUI PEUT ÊTRE EXCLU ET VICTIME POTENTIELLE DE HARCELEMENT ...**

- ... est souvent plus faible et plus fragile physiquement que ses camarades de classe.
- ... est craintif, a peur d'être blessé..... Moins apte au sport que les autres enfants.
- ... est timide et renfermé, et fond en larmes facilement.
- ... ne sait pas se défendre efficacement, lorsqu'il est agressé.
- ... préfère être en compagnie d'adultes qu'avec des enfants de son âge.

**Attention :** Ces signes sont valables pour les victimes passives. Les victimes agressives montrent d'autres signes.

**A L'ÉCOLE LA VICTIME DE HARCELEMENT SE VOIT PARCE QU'ELLE ...**

- ... est souvent ridiculisée, n'est pas prise au sérieux et qu'on se moque d'elle.
- ... est souvent mise de côté. Elle est exposée aux attaques physiques et aux coups de poing.
- ... est impliquée dans les conflits et son rôle est celui du perdant.
- ... est humiliée, tout comme son matériel, par exemple ses livres, ses vêtements, ses affaires de gymnastique sont volés ou endommagés.
- ... est choisie en dernier lors de la création d'une équipe sportive ou de travail.
- ... est très nerveuse lorsqu'elle doit parler devant la classe. Elle semble inquiète et démunie.
- ... est exclue des activités durant les pauses.
- ... La victime de harcèlement est souvent seule et recherche la compagnie des enseignants.

**A LA MAISON LA VICTIME DE HARCELEMENT SE RECONNAÎT, PARCE QU'ELLE ...**

- ... présente des contusions et des entorses qu'elle ne peut et/ou ne veut expliquer clairement.
- ... n'invite que rarement ou jamais des amis à la maison.
- ... n'est rarement ou jamais invitée et qu'elle n'organise jamais une fête elle-même.
- ... est réticente à se rendre à l'école et emprunte un détour pour y aller.
- ... dort mal, semble déprimée et malheureuse.
- ... demande une augmentation notable de son argent de poche ou qu'elle « emprunte » dans la caisse familiale.

**COMPORTEMENT**

**L'ÉLÈVE QUI PEUT ÊTRE EXCLU ET VICTIME POTENTIELLE DE HARCELEMENT ...**

- ... est souvent plus faible et plus fragile physiquement que ses camarades de classe.
- ... est craintif, a peur d'être blessé..... Moins apte au sport que les autres enfants.
- ... est timide et renfermé, et fond en larmes facilement.
- ... ne sait pas se défendre efficacement, lorsqu'il est agressé.
- ... préfère être en compagnie d'adultes qu'avec des enfants de son âge.

**Attention :** Ces signes sont valables pour les victimes passives. Les victimes agressives montrent d'autres signes.



Berner Gesundheit  
Santé bernoise



Graphique: sport | Berner | Blue | Illustration: Kabaïka | Zurich

D'autres offres et informations sur ce thème: [www.santebernoise.ch](http://www.santebernoise.ch)

MESURES À PRENDRE / POINTS IMPORTANTS  
POUR PERSONNES À CHARGE D'ENSEIGNEMENT

Ensemble contre  
le harcèlement à l'école  
**hors-jeu**

## Pas à pas du repérage du harcèlement à l'école



### PRÉVENTION PRIMAIRE

- Mesures à prendre avant que le harcèlement ne soit présent:
- > Renforcer le climat de la classe
  - > Fixer des règles de classe, mettre en place un code de conduite avec les élèves
  - > Prendre le temps d'évaluer la situation régulièrement
  - > Encourager les enfants, le groupe à parler des questions de harcèlement: par exemple durant le conseil de classe ou lorsqu'une remarque est notée dans la boîte à questions, faire des déclarations comme « Demander de l'aide n'est pas rapporter »
  - > Stopper les actions négatives, donner des signes clairs de désapprobation
  - > Organiser et animer des soirées de sensibilisation et d'information sur le thème du harcèlement pour les parents.

### D'AUTRES OUTILS

- > Fiche Exercice: Se sentir bien à l'école
- > Fiche Info: Règles de vie/ code de conduite
- > Fiche Info pour les parents
- > Mise en place de soirées pour les parents organisées par Santé bernoise
- > [www.profinfo.ch](http://www.profinfo.ch)

### ■ L'ENSEIGNANT/E

Prendre en compte et être à l'écoute des signes au quotidien

### POINTS IMPORTANTS

- > Observer l'élève à différents niveaux: relationnel, comportemental, langage corporel, émotionnel, jeu
- > S'alarmer lorsque des changements prononcés et durables dans le comportement d'un-e élève sont observés
- > Surveiller plus spécialement les moments « délicats » comme les pauses
- > Tenir comptes des signes de cyber-harcèlement
- > Lors de l'observation, mettre l'accent sur la dynamique de groupe
- > Attention: les crises psychologiques se cachent souvent sous des symptômes physiques
- > L'élève peut tenir un journal personnel sur les actes dont il/elle est victime

Lors de l'apparition des premiers symptômes: contacter aussi vite que possible le travailleur/euse social-e scolaire ou Santé bernoise

- > Fiche Travail: Relevé de faits
- > Fiche Info: Les signaux d'avertissement
- > Fiche Travail: Journal personnel pour les jeunes au sujet du harcèlement
- > Fiche Travail: Fiche d'enregistrement pour les enseignants
- > Fiche Info pour les personnes à charge d'enseignement

### ■ LE COLLÈGE

Echanger, soigner une progression des mesures

- > Echanger rapidement avec d'autres enseignant-e-s, soigner une progression des mesures
- > Observer (comportements visibles dans la vie quotidienne et scolaire) et interpréter (hypothèses sur le contexte du comportement) sont des actions distinctes
- > Reconnaître ses propres possibilités et ses propres limites, clarifier les rôles, tester le soutien selon les besoins (interne et externe)
- > Fournir un aperçu de la situation (les différents acteurs, la dimension) avec l'aide du sociogramme par exemple

- > Fiche Travail: Divers points de vue
- > Fiche Travail: Observer le harcèlement, sociogramme
- > Fiche Exercice: Instructions pour sociogramme



LES ÉLÈVES, LA CLASSE

Mener des discussions sur le thème du harcèlement

POINTS IMPORTANTS

- > Choisir des moments de discussion autour de thèmes relationnels, travailler dans une atmosphère de confiance et d'échange
- > Faire des observations concrètes, parler en « Je », exprimer sa propre préoccupation
- > Éviter les accusations et les récriminations
- > Le harcèlement est un phénomène de groupe et ces questions doivent être abordées avec le groupe

La dynamique de harcèlement et d'intimidation peut être brisée au moyen de plusieurs outils :

- > Intervention au moyen de « l'approche sans blâme » ou d'autres méthodes (CNV...)
- > Encourager les élèves à stopper les harceleurs/euses
- > Fortifier les élèves neutres dans leur rôle
- > Mettre en place un groupe de soutien pour les harceleurs/euses et les victimes
- > Chercher des solutions individuelles, et éviter des situations blessantes entre harceleurs/euses et victimes, par exemple : placement des pupitres, règlement spécial sur le chemin de l'école (le harceleur/euse doit quitter la classe 5 minutes après la victime)

D'AUTRES OUTILS

- > Fiche Travail : Préparation d'entretien
- > Fiche Travail : Protocole d'entretien
- > Fiche Info : Points de repère pour l'entretien avec les harceleurs/euses, avec les victimes, avec la classe
- > Fiche Info : Approche sans blâme (introduction par Santé bernoise de cette approche ou consulter [www.no-blame-approach.de](http://www.no-blame-approach.de))
- > Flyer hors-jeu : Information pour les jeunes

LES PARENTS

Intégrer les personnes à charge d'éducation

- > Contacter et informer les parents des élèves concerné-e-s, ne pas promettre la confidentialité
- > Décrire la situation et le point de vue des participant-e-s et résumer les actions entreprises jusqu'à présent
- > Si le danger pour les élèves est durable et/ou élevé, proposer un soutien thérapeutique et prendre contact avec un service externe
- > La description du « harcèlement » peut provoquer une résistance de la part des parents des harceleurs/euses, cela peut être un avantage alors de décrire uniquement les actes, ce que l'enfant a fait

- > Fiche Travail : Préparation d'entretien
- > Fiche Travail : Protocole d'entretien

RESEAU INTERNE A L'ECOLE

Activer le soutien interne à l'école

- > Informer toutes les personnes de l'école de l'état de la situation et de la suite des démarches
- > Définir les responsabilités entre la direction, le/la maître-sse de classe et les autres personnes concernées par la situation
- > Prendre conseil chez des professionnel-le-s externes / Tenir compte de l'avis des expert-e-s
- > Organiser les interventions au niveau de la classe
- > Mettre en place des mesures disciplinaires (par exemple : réprimande écrite, changement de classe, changement d'école)

- > Fiche Travail : Préparation d'entretien
- > Fiche Travail : Protocole d'entretien
- > Approche sans blâme : Introduction par Santé bernoise de cette approche ou consulter [www.no-blame-approach.de](http://www.no-blame-approach.de)

AUTORITÉS ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

Activer les professionnel-le-s externes

- > Activer si besoin une aide psychologique externe de conseil et de soutien pour les élèves, les parents et/ou les personnes à charge d'enseignement
- > Dans le cas où aucune mesure n'est prise par les parents : définir les risques et décider du report éventuel de la situation à l'autorité tutélaire
- > S'il existe des faits démontrables, par exemple des blessures, appeler la police

- > Liste d'adresses avec les offres de soutien



Un coffret de documents sur le sujet du harcèlement peut être emprunté à Santé bernoise. Il comprend des livres de conseil et des outils pédagogiques utilisables en classe. Les outils (fiches info, exercice et travail) peuvent être obtenus à Santé bernoise et sont distribués lors de formations.

D'autres offres et informations sur ce thème peuvent être consultées sur [www.santebernoise.ch](http://www.santebernoise.ch)

Graphique adapté d'après l'Atlas d'illustrations, Santéjeu / Trava



**C. Réponds à la question suivante :**

1. Vers qui te tournerais-tu si tu étais victime de harcèlement ?  
(s'il y a plusieurs réponses, indique l'ordre de priorité avec 1, 2, 3, ... sur les pointillés à gauche des noms)

- ... Parents
- ... Frère/Sœur
- ... Amis
- ... Médiateur
- ... Direction
- ... Maître de classe
- ... Autre enseignant
- ... Personne extérieure
- ... Je n'en parlerais à personne
- ... Autres (précise) .....

Explique ton choix : .....

**D. Pour les points suivants, entoure « oui » ou « non » puis explique pourquoi**

1. D'après toi, les enseignants doivent-ils intervenir lorsqu'il y a des cas de harcèlement ?  
oui non

Explique pourquoi :

.....  
.....

2. As-tu déjà vu des enseignants intervenir ? oui non

Si oui, comment cela s'est-il déroulé ?

.....  
.....

3. Est-ce que l'intervention des enseignants peut aider à résoudre des cas de harcèlement ?

oui non

Explique pourquoi :

.....  
.....

Ouverture de l'interview et prise de contact. Présentation du thème de la recherche.

Objectifs : Connaître le parcours de la personne, parler de l'interviewé et le mettre à l'aise.

Identifier le rôle donné aux maîtres de classe.

Questions	Relances
1. Depuis combien de temps enseignez-vous ?	- A l'école primaire, secondaire ? Aux mêmes niveaux ?
2. Quelles sont les matières que vous enseignez ?	
3. Avez-vous toujours travaillé dans le même établissement ? Dans les mêmes niveaux ?	
4. Avez-vous déjà été maître de classe ?	- Que pensez-vous du statut de maître de classe ? La relation est-elle différente avec les élèves ?

Thème 1: Rapport au harcèlement scolaire.

Le harcèlement est présent dans le cadre scolaire mais on n'exprime jamais très clairement notre sentiment face à cette problématique.

Objectif : Observer si les enseignants et les élèves se représentent le harcèlement avec les mêmes mots. Voir comment les enseignants perçoivent le harcèlement. Il s'agit ici de déterminer le rapport qu'a l'enseignant avec cette thématique en les faisant rebondir sur les propos et statistiques relevés dans les questionnaires.

Questions	Relances
1. Si je vous dis harcèlement : quels sont les trois mots qui vous viennent automatiquement à l'esprit ?	
2. Les élèves quant à eux ont répondu majoritairement avec les mots suivants (à montrer : insultes, méchanceté, violence, souffrance, coups et suicide). Que cela vous évoque-t-il ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous imaginiez-vous cela ?</li> <li>- Y-a-t-il un mot qui vous surprend plus que les autres ?</li> </ul>
3. A quel point ce thème est-il important dans le contexte scolaire ?	
4. Quels sont d'après vous les facteurs qui font qu'un élève peut être victime de harcèlement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que pensez-vous des souffrances et conséquences engendrées ? (cf. Chiffre des élèves)</li> </ul>
5. Sur les 50 élèves interrogés 21 disent avoir déjà subi du harcèlement. Que pensez-vous de ce chiffre ?	
6. Pensez-vous qu'il est important de sensibiliser les enseignants et/ou les élèves à cette problématique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pensez-vous que c'est un thème sur lequel il est important de travailler ?</li> </ul>

## Thème 2: L'intervention : Être responsable des élèves.

Nous allons voir ici ce que pensent les enseignants de l'intervention et de leur responsabilité envers les élèves. Nous évoquerons aussi la notion de risque.

Questions	Relances
1. 90% des élèves interrogés estiment que l'enseignant doit intervenir, cela vous surprend-il ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La notion de responsabilité revient souvent, pensez-vous que l'on est responsables des élèves ?</li> </ul>
2. Que pensez-vous des phrases exprimées par les élèves à ce propos ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants interviennent toujours dans ce genre de situation ?</li> </ul>
3. Quels sont les risques d'après vous ?	

### Thème 3: Les interventions possibles.

Il s'agit ici de comprendre ce que les enseignants ont pu mettre en place dans leurs classes. Après avoir exposé leurs interventions, il faudra voir la manière dont on peut l'exploiter et ce qu'ils en pensent avec le recul.

Questions	Relances
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Avez-vous vécu, dans votre parcours d'enseignant, un ou des moments où vous avez observé du harcèlement entre des élèves ?</li><li>2. Comment cela s'est-il déroulé ?</li><li>3. Quelles ont été vos émotions à ce moment-là ? Votre ressenti et sentiments ?</li><li>4. Pensez-vous que c'est à l'enseignant d'intervenir ?</li><li>5. Que peut faire un enseignant lorsqu'il est face à un cas de harcèlement ?</li><li>6. Qu'avez-vous mis en place dans votre classe ? Cela vous a-t-il convenu ou avec le recul feriez-vous les choses différemment ?</li><li>7. Que pensez-vous des phrases reprises des questionnaires ?</li><li>8. Pensez-vous que les enseignants sont assez formés pour gérer ce genre de situation ?</li></ol>	<p>- si vous êtes face à un enseignant désemparé dans ce genre de situation, que lui conseilleriez-vous ?</p>

## GUIDE D'ENTRETIEN

Thème 1 : Prise de contact pour présenter le thème de la recherche, l'objectif de cette interview et son déroulement.

<ol style="list-style-type: none"><li>1. Quelle est votre fonction dans le collège ?</li><li>2. Depuis combien de temps exercez-vous ce métier?</li><li>3. Vous avez la possibilité d'intervenir dans les classes directement ou ce sont plutôt des entretiens privés ?</li></ol>	<p>Uniquement pour les élèves ou aussi pour les enseignants ?</p>
---	---

Thème 2: Les connaissances par rapport au harcèlement

<ol style="list-style-type: none"><li>1. Comment définiriez-vous le harcèlement ?</li><li>2. Quels sont les mots que vous associez à ce terme ?</li><li>3. À quel point pensez-vous que le harcèlement est présent dans les écoles ?</li><li>4. Avez-vous suivi une formation spécifique pour savoir comment intervenir dans de telles situations ?</li><li>5. On s'occupe souvent des victimes mais pensez-vous qu'il est tout aussi primordial de se pencher sur le vécu des harceleurs. Est-ce que cela sous-entend qu'il y a un malaise aussi chez eux ?</li><li>6. Dans les questionnaires distribués aux élèves : plus de 30 élèves sur 50 notent sur une échelle de 1 à 6 que les conséquences et les souffrances engendrées par le harcèlement sont au-dessus de 5.</li><li>7. Dans certains collèges on entend parler d'élèves médiateurs. Pensez-vous que cela soit une bonne solution ?</li></ol>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présenter ensuite les mots des élèves.</li><li>- Avez-vous une procédure à suivre ?</li><li>- Quels sont les effets du harcèlement ?</li></ul>
--	--

### Thème 3. L'intervention

<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pensez-vous que les enseignants doivent être attentifs aux signaux de harcèlement entre élèves?</li><li>2. Pensez-vous qu'ils sont assez formés pour cela ?</li><li>3. Si on devait lister ce qu'un enseignant peut faire ?</li><li>4. Donnez-vous des pistes aux enseignants qui sont face à de telles situations ?</li><li>5. Les élèves qui viennent vous voir sont-ils déjà allés vers leurs enseignants ?</li><li>6. Si un cas est trop grave, est-ce que vous avez d'autres possibilités qui s'offrent à vous ?</li></ol>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Quels sont ces signaux ?</li><li>- On entend souvent le fait qu'ils sont démunis.</li><li>- Sommes-nous responsables des élèves ?</li> <li>- Faut-il sanctionner?</li></ul>
--	---

Un élève est victime de harcèlement « lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme, à des actions négatives de la part de un ou plusieurs élèves.» Dan Olweus, 1999

Les mots associés au harcèlement :

Insultes

Méchanceté

Violence

Souffrance

Coups

Suicide

**D'après toi, les enseignants doivent-ils intervenir lorsqu'il y a des cas de harcèlement ?**

Oui car "ils sont responsable de nous dans le cadre scolaire et c'est leur devoir que la classe s'entende bien. "

Oui car "ça aide psychologiquement la victime"

Non car " ils ne vont pas comprendre et ça va empirer les choses"

**Est-ce que l'intervention des enseignants peut aider à résoudre des cas de harcèlement ?**

Oui car " les personnes vont comprendre et intégrer et arrêter de harceler"

"Ne résout pas forcément le problème mais peut aider la personne à se sentir moins seule"

Non car " cela peut devenir encore plus grave, ils vont se venger".

Annexe 8 Mots des élèves

Mots	Nb
Insultes	16
Méchanceté	11
Violence	7
Souffrance	6
Coups	6
Suicide	5
Rabaissement	4
Menaces	4
Tristesse	4
Critiques	3
Mal-être	3
Injustice	3
Maltraitance	3
Non-respect	3
Peur	3
Acharnement	3
Rumeurs	2
Dépression	2
victime	2
Persécution	2
Moqueries	2
Haine	2
Agressivité	2
Embêter	2
Discriminer	2
Internet	

Mots
Hypocrisie
Déséquilibre
Question
Enervement
Problème
Brutalité
Moche
Sexuel
Réflexion
Solitude
Confrontation
Chantage
Subir
Racket
Cruel
Horrible
Impolitesse
Constant
Négativité
Injure
Dénigrement
Intimidation
Mal
Obligations
Seul
Ecole

**Règlement mis en place par l'enseignant E3**

- 1) Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.
- 2) Ne fais pas usage de la violence (que celle-ci soit physique, verbale ou psychologique)
- 3) Sois honnête et sache reconnaître tes torts
- 4) Veille à te mêler de tes propres affaires et ne critique pas une personne derrière son dos
- 5) En cas de conflit ou de désaccord, parle sans agressivité. Si le problème est jugé trop important, fais intervenir un adulte.
- 6) Veille à tes fréquentations
- 7) Réfléchis avant d'agir : Réfléchis aux conséquences de tes actes